

Soyons fermes et avançons !

**En cultivant une relation
saine, dynamique et biblique
entre assemblées**

Philip Nunn

L'édition originale, en espagnol, est de juin 2005.
La traduction est le fruit d'un travail d'équipe.
Toute remarque peut être faite à :

Elie Vignaud
3 rue des Campagnols
F 17138 Saint Xandre
elie.vignaud@wanadoo.fr

Source : www.philipnunn.com

ÉDITIONS
Manantial
Calle 19 No. 20-48
Apdo. Aéreo 122
Armenia, Quindío,
COLOMBIE



PROLOGUE

Au cours des deux ou trois dernières années, nous avons vécu une situation bien triste parmi les frères et dans quelques assemblées chrétiennes en Colombie, des assemblées qui donnent à leurs lieux de réunion les noms de « Centre Biblique », « Maison Évangélique », « Grâce et Vérité », ou simplement « Réunions Chrétiennes ». Le processus d'éloignement est douloureux pour tous. Diverses lettres, accusations et informations apparemment contradictoires ont contribué à la confusion. Mais la promesse demeure : « *Nous savons que **toutes** choses travaillent ensemble pour le bien de ceux qui aiment Dieu* » (Romains 8 : 28). Je suis convaincu que le Seigneur utilise ces moments difficiles pour que nous dépendions moins des hommes et de l'organisation humaine des assemblées (Jérémie 17 : 5-10) et pour que nous apprenions à dépendre davantage de notre Seigneur comme chef de l'Église.

J'ai ressenti le besoin, et je pense que ce sentiment vient du Seigneur, d'écrire ce texte afin de susciter une étude sérieuse, dans les Saintes Écritures, de quelques-uns des thèmes qui provoquent des controverses parmi « les frères ». Mes chers frères et sœurs, nous ne devons pas suivre des personnalités (1 Corinthiens 1 : 11-12). Nous avons besoin de développer des **convictions bibliques** fermes, et d'apprendre à les vivre avec grâce et sans crainte de la critique (2 Timothée 3 : 10-17).

La confusion entraîne la peur, et la peur paralyse. Même l'apôtre Pierre « *se retira et se sépara lui-même, craignant...* » (Galates 2 : 11-13). En comprenant les principes de la Parole de Dieu et en marchant jour après jour en communion avec le Seigneur Jésus-Christ, **nous aurons** la joie et la force de tenir **FERMES** contre la mondanité et les tendances en vogue, et contre les pressions et les règles des systèmes religieux (Galates 1 : 10 ; Éphésiens 6 : 6). Plus encore, si la main du Seigneur est sur nous (Actes 11 : 21), nous pourrons alors progresser et **AVANCER** au milieu des difficultés diverses (Actes 20 : 28-32 ; 2 Timothée 4 : 5 ; 1 Pierre 5 : 8-10). Dès le commencement, l'église a dû grandir malgré les attaques, les tensions internes et les difficultés. Christ n'a pas changé. Son dessein non plus : « *Je bâtirai mon assemblée* » (Matthieu 16 : 18). Alors, mes chers frères : **Soyons fermes et avançons !**

Je remercie pour leur coopération, plusieurs frères qui ont apporté leurs suggestions et corrections à ce texte. Je continuerai à recevoir avec joie et gratitude les observations des lecteurs. Ce texte n'est pas un « produit fini ». Je le présente comme une contribution à un processus d'étude, très conscient que « *dans la multitude des paroles, la transgression ne manque pas* » et que « *il y a salut dans le grand nombre des conseillers* » (Proverbes 10 : 19 et 11 : 14). Vous pouvez m'envoyer vos commentaires à l'adresse des **Editiones Manantial** à Armenia. Nous voulons tous continuer à apprendre en nous conformant chaque jour davantage à la Parole de Dieu.

Ma prière est que ces pensées soient utilisées par le Seigneur pour reconforter les frères abattus, réorienter les frères égarés, inspirer les nouveaux frères, fortifier les frères actifs et avertir les frères des rassemblements qui n'ont pas vécu ces douloureux événements.

Philip Nunn
Armenia, Colombie
Juin 2005

STRUCTURE ET ATTITUDE

Ce texte est divisé en trois parties. Dans la **Partie A**, je décris quelques situations personnelles et des événements historiques qui nous permettent de voir comment certains enseignements et procédés ont fonctionné dans le passé. Il est important de comprendre la situation actuelle en Colombie dans son contexte historique mondial.

La **Partie B** est plus doctrinale : je cherche à répondre à quatre questions qui ont généré beaucoup de discordes entre frères. Je souhaite que chaque frère et sœur puisse étudier ces deux premières parties et en tirer profit.

La **Partie C** contient plusieurs études courtes qui appuient et complètent les thèmes abordés dans la partie B. Ces études peuvent être considérées comme un peu plus approfondies. Elles s'adressent plus particulièrement à ceux qui enseignent la Parole, mais elles pourront être en bénédiction à tout frère ou sœur qui désire approfondir le sujet.

Que Dieu permette que nous ayons quelque chose de la **noblesse** et du sérieux des croyants de Bérée, qui « *reçurent la Parole avec toute bonne volonté, **examinant chaque jour les écritures** pour voir si les choses étaient ainsi* » (Actes 17 : 11). Je vous incite, cher lecteur, à faire un effort pour approfondir ces thèmes, encouragé par les exhortations de Pierre et de Jude : « *Soyez toujours **prêts** à répondre, mais avec douceur et crainte, à quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous* » (1 Pierre 3 : 15) et « *à **combattre** pour la foi qui a été une fois enseignée aux saints* » (Jude 3). Mais rappelons-nous que nous préparer n'est pas nous armer de versets pour avoir davantage d'arguments. Le combat de la foi, ce n'est pas non plus déformer ce que d'autres ont dit ou écrit, ni les diffamer, car « *nous ne combattons pas selon la chair* » (2 Corinthiens 10 : 3). Études et débats entre croyants peuvent être d'une grande édification, mais il est très important que prédominent l'amour et le respect (Romains 15 : 14). Nous passerons l'éternité ensemble au ciel : faisons attention, frères, à ne pas nous y préparer aujourd'hui dans une atmosphère d'amertume !

« Sanctifiez le Seigneur Christ dans vos cœurs ; et soyez toujours prêts à répondre, mais avec douceur et crainte, à quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous, ayant une bonne conscience, afin que.... ceux qui calomnient votre bonne conduite en Christ soient confus »

1 Pierre 3 : 14-17

« Christ nous a placé dans la liberté en nous affranchissant ...

Frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement, n'usez pas de la liberté comme d'une occasion pour la chair, mais par amour, servez-vous l'un l'autre... Mais je dis : marchez par l'Esprit... Si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes pas sous la loi »

Galates 5 : 1, 13, 16, 18.

« Seulement, conduisez-vous d'une manière digne de l'évangile du Christ ...

Tenez fermes dans un seul et même esprit, combattant ensemble d'une même âme, avec la foi de l'évangile, et n'étant en rien épouvantés par les adversaires »

Philippiens 1 : 27-28

SOMMAIRE

Partie A : Événements dans leur contexte historique

- A1 – Quelques notes personnelles
- A2 – Origine des « frères »
- A3 – Déviations des « frères »
- A4 – Comment les assemblées se divisent-elles ?
- A5 – Que devons-nous faire en Colombie ?

Partie B : Clarté sur des points doctrinaux

- B1 – Quel genre de relation doit-il exister entre assemblées ?
- B2 – Quelle portée ont les décisions d'une assemblée ?
- B3 – Qui peut participer à la Cène du Seigneur ?
- B4 – Comment protéger l'intégrité d'une assemblée ?
- Conclusion

Partie C : Notes, études et ébauches

- C1 – Apprendre de l'Ancien Testament
- C2 – Le levain souille
- C3 – Qu'est-ce que la Table du Seigneur ?
- C4 – Qu'est-ce que le Corps de Christ, et qu'est-ce qu'il n'est pas ?
- C5 – Lier des décisions dans le ciel
- C6 – Indépendants, interdépendants ou intégrés
- C7 – Amour, unité, sainteté et séparation
- C8 – Procédures de grâce face à des irrégularités

PARTIE A

Événements dans leur contexte historique

A1 – Quelques notes personnelles

Mes parents, Peter et Anne-Marie Nunn, sont arrivés en Colombie en 1968. Leur vision a été, dès le commencement, de répandre l'évangile du salut parmi les adultes, les jeunes et les enfants, de les édifier et les motiver à se réunir et former des assemblées chrétiennes. Quel genre d'assemblées ? Des assemblées qui ressemblent le plus possible à celles que nous observons dans le Nouveau Testament : des frères et sœurs qui se rassemblent avec simplicité autour du Seigneur Jésus, utilisant la Bible comme unique base d'autorité.

Après avoir vécu un an à Cali et deux ans à Ibagué, ils se sont fixés à Pereira afin de pouvoir aider plus efficacement l'œuvre du Seigneur qui se développait dans le nord de la Vallée et dans la région de Viejo Caldas. Avec mes frères et sœurs, Andrew, John, Wendy et Chela, nous avons remis nos vies au Seigneur Jésus. Pendant ces années à Pereira, nous avons tous été baptisés, et avons commencé à vivre et exprimer la communion avec les frères dans l'assemblée de Pereira. Avec nos parents, nous avons appris à servir notre Seigneur et Sauveur en aidant dans les camps, les écoles de vacances, les réunions de jeunes, les campagnes d'évangélisation avec des films et dans d'autres activités.

Notons en passant une leçon morale : les parents qui servent le Seigneur avec esprit de sacrifice et impliquent leurs enfants dans l'œuvre, les protègent de nombreux dangers. Inspirons-nous de **Stéphanas**, qui, avec toute sa famille, « *se sont voués au service des saints* » (1 Corinthiens 16 : 15). **Noé** aurait-il construit ce grand bateau tout seul ? J'imagine qu'il a dû constituer une équipe de travail avec ses trois fils (Genèse 6 et 7). En partageant l'appel de Dieu avec nos enfants et en les impliquant dans l'œuvre du Seigneur là où c'est possible, nous motivons la génération suivante. Nous les protégeons aussi d'être absorbés par ce monde pervers.

A2 – Origine des « frères »

En 1979, après avoir passé mon bac, je suis allé à Londres pour continuer mes études à l'université. Le changement a été rude, comme peuvent le savoir les nombreux frères colombiens qui sont allés en Europe ces dernières années. J'ai remarqué que les assemblées d'Europe étaient assez différentes de celles que je connaissais en Colombie. Certaines différences sont dues aux traditions et aux préférences culturelles, d'autres à des différences doctrinales. Ma surprise la plus grande a été de découvrir que nous faisons partie d'un groupe d'assemblées qu'on appelait « les frères » (en anglais "the brethren"). J'ai appris que ce mouvement des « frères » avait commencé entre les années 1820 et 1830, quand de nombreux

croyants de divers pays ont été enseignés par le Seigneur à quitter leurs différentes dénominations et les structures religieuses humaines pour se réunir avec simplicité autour du Seigneur Jésus-Christ (Matthieu 18 : 20). Parce qu'ils ne voulaient pas former une nouvelle dénomination, on leur donna ce nom neutre de « frères ». Ce qui m'a encouragé, c'est de comprendre que nous partagions la conviction de former des assemblées qui cherchent à ressembler le plus possible à celles du Nouveau Testament.

Pendant mes 13 années en Europe, j'ai terminé mes études, trouvé du travail comme mathématicien, je me suis marié, et me suis consacré à servir le Seigneur dans les assemblées de Londres. Je suis retourné en Colombie en 1992. Certaines des « petites manies bizarres » des assemblées de « frères » me frustraient, j'ai appris à en supporter d'autres, et les autres, je les ai découvertes ensuite. En 2001, quand les vents de la division soufflaient déjà fort en Europe, je suis retourné à Londres avec ma famille pour un an. Là, je me suis consacré à l'étude et aux visites. J'ai eu le privilège d'assister à sept conférences et de visiter environ 50 assemblées réparties dans sept pays. J'ai lu divers livres sur l'histoire des « frères », j'ai parlé avec de nombreux frères appréciés et j'ai écouté leurs préoccupations sur l'état des assemblées. Je peux dire avec certitude que le courant actuel des assemblées des « frères » s'est sérieusement éloigné de leur vision d'origine.

A3 – Déviations des « frères »

Nous nous sommes malheureusement écartés de la simplicité du modèle biblique. Considérons quelques développements très préoccupants :

1) Une nouvelle hiérarchie : au commencement du mouvement des « frères », la communion et l'interaction entre les assemblées étaient habituellement douce et constructive. Des docteurs de la Parole écrivaient des livres et partaient en tournées pour visiter différents pays et régions. Ils enseignaient et conseillaient selon la Parole. Petit à petit, quelques-uns de ces docteurs, certains sans s'en rendre compte, ont commencé à exercer une autorité sur un cercle d'assemblées. Avec le désir sincère d'obéir à l'injonction « *étant soumis les uns aux autres dans la crainte de Christ* » (Éphésiens 5 : 21), des frères et des assemblées ont commencé à se soumettre aux conseils de ces frères, pas toujours parce qu'ils étaient convaincus de leur fondement biblique, mais pour éviter les problèmes. Les conseils se sont transformés en instructions. Beaucoup, par peur d'être exclus et en essayant d'éviter les conflits, ont cédé devant les pressions de frères à forte personnalité. Même en Colombie, où l'œuvre du Seigneur dans les assemblées ne date pas de longtemps, nous notons comment cette hiérarchie informelle commence à se former. La situation dans l'œuvre missionnaire est encore plus complexe du fait de la pression qui peut être exercée par le maniement des fonds qui proviennent de l'étranger.

Avec le désir authentique de respecter les instructions apostoliques d'unité telles que celle de 1 Corinthiens 1 : 10, de nombreuses assemblées ont délaissé la simplicité initiale, dans la dépendance de Christ, pour prendre des décisions et ont commencé à regarder vers d'autres assemblées. Que font les autres assemblées ? Que permettent les autres assemblées ? Quelques-unes volontairement, d'autres de

mauvais gré, se sont mises à accepter la formation informelle d'un leadership national et international de « frères plus importants » qui exerçaient des pressions, qui « aidaient » à la prise de décisions, et qui signaient des lettres au nom d'autres frères. Il est très facile de tomber dans cette erreur. Nous devons tous être vigilants (1 Corinthiens 10 : 12). Bien que certains ne veuillent pas l'admettre, c'est ce qui a donné naissance à une hiérarchie informelle qui, en pratique, exerce une autorité par-dessus les assemblées et leurs anciens.

2) Une nouvelle dénomination : avec la bonne intention de développer l'intégration des nombreuses assemblées nouvelles, quelques frères ont commencé à créer des listes avec les adresses de ces assemblées. Des listes régionales ont été réunies pour former des listes nationales, et les listes nationales ont été réunies pour former des listes internationales. Actuellement, si ces listes sont utilisées pour encourager les visites entre assemblées connues pour être saines en doctrine et en conduite, c'est très bien. Ce qui est triste, c'est que plusieurs ont commencé à utiliser ces listes pour définir un cercle exclusif de communion, c'est-à-dire qu'ils ont reçu uniquement les frères provenant des assemblées de ces listes, comme si les assemblées ainsi recensées étaient les seules saines en doctrine et en conduite. Avec la bonne intention de protéger l'intégrité des assemblées, quelques frères ont développé l'enseignement de la « souillure de position », [ou souillure en chaîne], (basées sur les lois sur la souillure, données au peuple d'Israël dans l'Ancien Testament). Ce nouvel enseignement a entraîné la pratique de la doctrine sectaire d'une « communion fermée ». Bien que les « frères » n'aient jamais voulu former une nouvelle dénomination, certains groupes d'assemblées se comportent comme une dénomination ; bien plus, certaines manifestent des caractères de secte.

3) Nouvelles « doctrines » : Lorsque la Bible ne contient pas d'instructions claires et directes sur quelque thème, les docteurs appliquent la Parole ou font les recommandations qu'ils estiment salutaires. Parfois, ils arrivent à des « accords » lors de conférences ou de retraites d'anciens. Le grand danger est que, avec le temps, ces « recommandations » et ces « accords » ne deviennent des « coutumes » et plus tard ne soient considérées comme faisant partie de la doctrine (Colossiens 2 : 20-23). C'était la même chose avec les pharisiens et les scribes : « *enseignant comme doctrine des commandements d'hommes ... vous observez la tradition des hommes* » (Marc 7 : 7-8). Les doctrines des hommes peuvent être très bonnes, mais elles sont toujours une « doctrine d'homme ». Ce qui différencie la doctrine de Dieu de celle de l'homme, c'est son origine. Si la doctrine, l'enseignement ou la procédure se fonde clairement sur la Bible, c'est une doctrine de Dieu. Dans le cas contraire, c'est une doctrine de l'homme. Seule la doctrine de Dieu a autorité sur toutes les assemblées.

4) Une nouvelle autorité : certains frères ont commencé à enseigner que toute décision prise par une assemblée au nom de Christ est liée dans le ciel, et de ce fait, doit être automatiquement respectée par toutes les assemblées dans le monde. J'ai trouvé des écrits qui enseignent que les actions d'une assemblée réalisées au nom de Christ sont « obligatoires et ont autorité » sur toutes les assemblées. Toute assemblée qui ne se soumet pas en première instance est classée comme rebelle ou indépendante et est éliminée de la « liste des assemblées ». Mais aucun frère ni aucune assemblée ne détient une autorité autonome, c'est-à-dire que les frères

anciens et les assemblées exercent l'autorité de Dieu uniquement quand ils sont soumis à la Parole de Dieu (Galates 2 : 5). Dans l'histoire des assemblées, on peut lire le récit de plusieurs décisions étranges ou douteuses qui, lorsqu'il s'est agi de les imposer à toutes les autres assemblées, ont engendré des divisions. Nous étudierons ce sujet des « décisions d'assemblée » plus loin.

5) De nouvelles divisions : au début, beaucoup de chrétiens ont rejeté les nombreuses divisions entre dénominations existant parmi le peuple de Dieu, et se sont réunis simplement, comme chrétiens, au nom du Seigneur Jésus-Christ. Mais à partir de 1848, le mouvement des « frères » s'est affaibli et usé par des divisions répétées. Chaque fois qu'il y a un désaccord local sérieux, il est transformé en problème national et même international. Chaque division est justifiée énergiquement par des arguments doctrinaux. Mais, dans la grande majorité des cas, il est bien évident que le motif réel vient de la chair : c'est le manque de tolérance et de patience, les intérêts personnels et les conflits de pouvoir entre les frères influents (Jacques 3 : 16). Ce n'est pas pour rien que la Parole dit : « *d'où viennent les guerres, et d'où les batailles parmi vous ? N'est-ce pas de cela, de vos voluptés qui combattent dans vos membres ?* » (Jacques 4 : 1). Au sein des assemblées décrites dans le Nouveau Testament, nous trouvons des désordres sérieux et quelques différences marquées entre les assemblées d'origine juive et non juive. Mais la réponse des apôtres n'était pas de recommander la division. Avec amour et patience, ils cherchaient à corriger les faiblesses (Tite 1 : 5).

A4 – Comment les assemblées se divisent-elles ?

Beaucoup de frères nouveaux n'ont jamais vu, et encore moins vécu, une division d'assemblée. Il est instructif de comprendre le processus d'une division. Dans la partie B, nous étudierons le côté doctrinal. Considérons tout d'abord comment Satan arrive à diviser un rassemblement, et ensuite comment cette division se propage parmi les autres assemblées. De la même manière qu'un incendie commence avec une étincelle, une division requiert un « événement », quelque chose qui cause une offense ou un mal-être important. L'« événement » peut être doctrinal. Par exemple, un frère peut dire quelque chose d'incorrect dans son enseignement, ou il peut y avoir un désaccord quant à la façon de gérer une discipline. Parfois, l'« événement » peut être une violation des coutumes. Par exemple, quelques-uns dans l'assemblée désirent louer le Seigneur à l'aide d'instruments de musique, et d'autres considèrent cela comme incorrect. Certains frères prêchent sans cravate, ce qui en offense d'autres. Parfois, l'« événement » est simplement la manifestation d'un conflit charnel entre deux personnes ou deux familles de l'assemblée.

Division d'une assemblée

Pour justifier une division locale, cet « événement » doit se manifester comme une grave erreur doctrinale, qui déshonore la sainteté de Dieu. Rapidement on utilise des paroles comme iniquité et perversité. Pour renforcer la justification, on porte au jour des événements tristes du passé et n'importe quelle imprudence familiale ou personnelle qui appuie la division. À cette étape, nous les croyants, nous pouvons nous comporter avec aisance comme des politiciens en campagne. Beaucoup de frères ne comprennent pas les arguments et affirment simplement « je suis avec le

frère X... » ou « je soutiens le frère Y... » (1 Corinthiens 1 : 12). Rapidement, les uns agissent en discipline contre les autres, ou simplement, quelques-uns se retirent. Si les groupes sont suffisamment importants, deux assemblées se forment. Prenons un exemple historique dont j'ai lu le récit il y a quelques années :

De quoi le cheval est-il mort ? Il y a de nombreuses années dans le sud de l'Angleterre, un frère a vendu à un autre un cheval de trait. Après quelques semaines, le cheval est mort. Le frère qui avait acheté le cheval s'est persuadé que l'animal était malade avant qu'il ne l'achète, et que le frère qui le lui avait vendu le savait. Le frère acheteur a fait une réclamation au frère vendeur, et les choses ont empiré. L'acheteur a accusé le vendeur d'être menteur et trompeur. Le vendeur a accusé l'acheteur d'être calomniateur. Les familles de ces deux frères ont pris fait et cause dans l'affaire, et rapidement l'assemblée s'est divisée et deux assemblées se sont formées : une en communion avec le vendeur qui protestait contre l'immoralité du frère acheteur, et l'autre en communion avec le frère acheteur qui protestait contre l'immoralité du frère vendeur. Les deux assemblées s'appuyaient sur 1 Corinthiens 5 ayant « **jugé le mal** » et « **ôté du milieu de vous celui qui a commis une telle action** ». Les deux assemblées se sont estimées satisfaites parce que maintenant, elles pouvaient célébrer la Cène « *non avec du vieux levain, ni avec un levain de malice et de méchanceté* ».

Notons comme il est facile de diviser une assemblée ! Si nous n'y prenons pas garde, nous pouvons également être utilisés par le Malin pour nous diviser sur des motifs tels que, par exemple, l'habillement, l'accompagnement des cantiques avec des instruments de musique ou des battements de mains, l'attitude envers un nouveau croyant divorcé, la conduite de programmes de formation, la conduite d'une discipline ou d'une réintégration, etc. Ce n'est pas pour rien qu'avant de nous demander de nous appliquer « *à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix* », l'apôtre nous exhorte en premier lieu à manifester *humilité, douceur et longanimité* (Éphésiens 4 : 1-3).

Division de plusieurs assemblées

Le processus de division que nous avons décrit survient malheureusement au sein de différents rassemblements chrétiens. Mais parmi différents groupes de « frères », quelque chose de surprenant se produit après un conflit ou une division locale. À la suite de la division, l'une des assemblées qui en découle écrit une lettre aux autres assemblées pour expliquer son « action disciplinaire » envers ceux qui composent l'autre assemblée. Ils considèrent que cette « action disciplinaire » est désormais liée dans le ciel et qu'en conséquence, elle doit s'imposer immédiatement, obligatoirement et avec autorité aux autres assemblées. Maintenant, peu importe la validité de l'« événement » qui a généré la division ; peu importe de quoi est mort le cheval. Les assemblées, au niveau national et parfois international, se jugent et se divisent selon qu'elles se soumettent à l'« action disciplinaire » ou pas. Celles qui se soumettent à la décision (même si elle ne leur paraît pas justifiée) se disent « fidèles », tandis qu'elles reprochent aux autres de « nier l'unité du Corps de Christ », et les qualifiant de « rebelles », « larges » ou « indépendantes » et en les excluant du cercle de communion. Est-ce une manière biblique de résoudre nos désaccords ? Je pense que non.

Après une division de « frères », chaque groupe qui en découle est identifié par le nom de l'assemblée qui a pris la décision douteuse, ou par le nom de l'un de ses « frères influents ». Actuellement, au niveau mondial, il existe différents groupes d'assemblées, tant de tendance large (ou ouvertes) que de tendance exclusive (ou fermée), et ce qui embrouille beaucoup les choses, c'est que certains groupes d'assemblées appelées « larges » se comportent de manière très exclusive, et que certaines assemblées et groupes d'assemblées appelées « exclusives » sont très libéraux. Dans les années 1960, le Bureau de Recensement des États-Unis a utilisé dix classifications pour identifier les différents groupes de « frères » aux États-Unis. Cela signifie qu'à ce moment-là, le gouvernement nord-américain avait identifié l'existence de dix « cercles de communion » suffisamment importants et différents pour être reconnus. Depuis 1960, il y a eu quelques réconciliations intéressantes entre plusieurs de ces groupes, et également d'autres grandes divisions.

A5 – Que devons-nous faire en Colombie ?

Le groupe d'assemblées avec lequel nous avons exprimé notre communion durant de nombreuses années est l'un des différents regroupements d'assemblées de tendance exclusive identifié comme « **Kelly Lowe Continental Glanton** », car il résulte de l'union de différents groupes d'assemblées qui s'étaient séparées il y a des années à différents moments et pour diverses raisons. La dernière union a eu lieu avec les assemblées « Glanton » en 1974.

Personnellement, je ne me suis jamais senti comme faisant partie du groupe des « frères KLCG ». Je me sens chrétien. Je n'ai jamais soutenu le groupe de « frères KLCG » ni en Colombie, ni hors de Colombie. Je n'ai pas non plus le désir d'appartenir à un « autre groupe ». Je soutiens la formation d'assemblées selon le modèle simple que je trouve dans le Nouveau Testament. Est-ce suffisant ? Est-il nécessaire d'appartenir à l'un des divers groupes de « frères » ? En tant que croyants, nous appartenons au Seigneur Jésus et à un groupe particulier nommé « la maison de la foi » (Galates 6 : 10), « la maison de Dieu » (1 Timothée 3 : 15) ou « le corps de Christ » (1 Corinthiens 12 : 12-27)

Au cours des années, les nombreuses divisions entre assemblées ont affaibli le mouvement des « frères », car les nombreuses réunions, lettres, confrontations, rumeurs et suspicions découragent et discréditent les conducteurs vis-à-vis du rassemblement. Le fait de prendre les décisions à l'**unanimité** (c'est-à-dire si un seul frère s'oppose à une proposition, alors cette proposition est rejetée) fait qu'il est difficile d'obtenir un quelconque changement. Ce système permet qu'une assemblée soit contrôlée par un ou deux frères intransigeants. Ces problèmes structurels, joints à ce que certains appellent l'« orgueil spirituel », ont contribué à la stagnation de la majorité des assemblées en Europe et en Amérique du Nord. Bien que les familles des frères dans ces assemblées soient généralement fidèles, très peu de personnes nouvelles viennent. Les cinquante dernières années ont été marquées par un déclin numérique alarmant. Beaucoup d'assemblées ont disparu, et cette tendance continue.

Face à cette préoccupation sérieuse, des sœurs et des frères de l'étranger, en particulier les jeunes et les jeunes familles, se sont lassés des nombreuses controverses ou ont conclu que leur assemblée n'avait pas d'avenir viable et se sont retirés.

Que se passe-t-il à l'étranger ?

Au cours des dix dernières années, le groupe d'assemblées KLCG s'est de nouveau divisé. Dernièrement en Colombie nous avons ressenti la pression pour prendre parti dans cette division. Quel est l' « événement » qui a divisé les assemblées à cette occasion ? La situation est complexe parce que les assemblées de différents pays ont des raisons différentes pour se diviser.

(1) Quelques assemblées sont en train de changer, certaines en bien, d'autres en mal, et cela a causé une sérieuse préoccupation parmi d'autres. (2) Par ailleurs, quelques frères et assemblées ont exercé une pression excessive pour se « fermer » dans le but de se protéger de ces choses. (3) D'autres assemblées continuent comme avant, mais ont choisi de ne pas signer de lettres ni d'émettre de jugement sur les situations des autres assemblées ; avec le temps, ces assemblées sont cataloguées comme « neutres », et sont également exclues, accusées de « tolérer le mal ». La diversité de rumeurs, exagérations et calomnies complique les problèmes.

Que devons-nous faire en Colombie ?

Quelles options avons-nous ? Nous pouvons ignorer la situation. Nous pouvons nous diviser selon nos convenances et nos préférences. Nous pouvons baisser la tête et céder devant les pressions extérieures. Nous pouvons nous convaincre que nous avons toujours détenu toute la vérité, et nous fermer à tout type de changement. Mais quel est le chemin du Seigneur pour nous au milieu de cette confusion ? Suivons le conseil du psalmiste : « *Ta parole est une lampe à mon pied, et une lumière à mon sentier* » (Psaume 119 : 105). Recherchons la volonté du Seigneur **dans sa Parole.**

PARTIE B

Clarté sur des points doctrinaux

Je vous invite maintenant à regarder, à la lumière des Saintes Écritures, quelques thèmes centraux que l'on retrouve dans presque toutes les divisions entre « frères ». Les points de controverse qui divisent habituellement les assemblées ne portent pas sur la base du salut, ni sur la Personne et l'œuvre de notre Seigneur Jésus. Nous acceptons tous la « saine doctrine » de la Trinité, le salut par grâce, le fait qu'un chrétien ne peut jamais cesser d'être un enfant de Dieu, que le baptême ne sauve pas, qu'il est important de célébrer la Cène du Seigneur, etc. Les grandes divisions découlent généralement de pratiques au sein d'une assemblée, et de la relation entre les assemblées. Si nous désirons revenir à la doctrine initiale, « *marchant dans la vérité, comme nous en avons reçu le commandement de la part du Père* » (2 Jean 4), il n'est pas question de nous rappeler comment fonctionnaient les assemblées en Colombie il y a 20 ou 40 ans. Il n'est pas non plus question d'étudier l'origine des « frères » il y a environ 180 ans. Il faut étudier attentivement le Nouveau Testament pour apprendre comment fonctionnaient les assemblées il y a quelque 2000 ans. C'est là qu'est la doctrine initiale.

B1 – Quel genre de relation doit-il exister entre assemblées ?

RÉSUMÉ : une assemblée ne doit pas exister de manière isolée et indépendante des autres. Les relations entre assemblées sont des canaux par le moyen desquels Dieu répand ses bénédictions. Nous devons rechercher les manières pratiques de nous aider les uns les autres, en reconnaissant que chaque assemblée est responsable devant Dieu de ce qui se passe en son sein.

L'objectif est maintenant de comprendre, selon la Parole de Dieu, ce que doit être la relation entre une assemblée et les autres assemblées. Dépendent-elles les unes des autres ? Une assemblée peut-elle agir au nom d'une autre ? Une assemblée est-elle responsable du désordre survenu dans une autre ? Où trouvons-nous dans la Bible des instructions quant aux relations entre assemblées ? Regardons les différentes possibilités.

1. L'Ancien Testament

La venue de Jésus-Christ, le Messie, est largement annoncée par les prophètes de l'Ancien Testament, mais pas la formation ni le fonctionnement de l'Eglise. L'église a été formée le jour de Pentecôte, lorsque l'Esprit Saint est descendu (Actes 2), et elle est décrite comme un « mystère » révélé dans le Nouveau Testament (Éphésiens 3 : 1-7). Pour cette raison, il n'est pas correct d'extraire des instructions données au peuple d'Israël, et de les appliquer à l'Eglise. Les douze tribus d'Israël ne représentent pas les assemblées. Les lois sur la souillure n'ont pas été données pour nous enseigner comment appliquer la discipline dans l'assemblée. Le **peuple**

d'Israël et l'Eglise du Seigneur sont des entités bien différentes dans l'administration et les plans de Dieu. Si nous ne les différencions pas, nous provoquons de graves problèmes d'interprétation. Quelques-unes de ces erreurs sont explorées dans la **Partie C1**.

Nous savons que « *toute écriture est inspirée de Dieu, et utile* » (2 Timothée 3 : 16). En tant que chrétiens, nous devons également étudier l'Ancien Testament et nous en nourrir « *car toutes les choses qui ont été écrites auparavant ont été écrites pour notre instruction* » (Romains 15 : 4). De l'Ancien Testament, nous avons appris beaucoup sur la nature et le caractère de Dieu, les valeurs morales, la gravité du péché, la nécessité d'un sacrifice pour le péché, les caractéristiques de la nature humaine, les détails de la création et du monde des anges, et bien davantage encore. Mais, comme l'Eglise est un « mystère », quelque chose de complètement nouveau révélé aux apôtres. C'est dans le Nouveau Testament que nous trouverons le dessein de Dieu pour le fonctionnement d'une assemblée, et pour les relations entre assemblées.

2. Les images de l'Eglise

Il est difficile de trouver un enseignement direct dans le Nouveau Testament sur les relations entre assemblées. Dieu, dans sa sagesse, a choisi de nous enseigner une grande partie de ce que nous connaissons de l'église par le moyen d'images ou d'illustrations. Considérons-les rapidement : l'Epouse de Christ (qui parle de pureté, d'amour, de fidélité, et de notre destin lié à Christ), la Famille de Dieu (qui parle de notre relation avec le Père et des relations fraternelles entre croyants), la Maison de Dieu (qui parle d'ordre, d'autorité et d'édification), et un Troupeau (qui parle des soins du Berger). Ces images nous donnent un enseignement magnifique sur l'Eglise dans son ensemble et sur notre responsabilité individuelle, mais ne nous instruisent pas beaucoup sur ce que doit être la relation entre une assemblée et une autre.

Une autre figure de l'église, intéressante et très utilisée dans le Nouveau Testament, est celle du Corps de Christ. Certains croient qu'un groupe d'assemblées doit fonctionner comme un corps, ou comme représentant ce Corps ici-bas sur la terre. Mais si nous considérons les Saintes Écritures avec attention, nous noterons que le Corps de Christ n'est pas un ensemble composé de quelques assemblées, ni un ensemble composé de toutes les assemblées. Le Corps de Christ est l'ensemble des croyants en tant qu'individus. Chaque croyant, en tant que personne, en tant que membre du Corps, doit être soumis à la tête du Corps, qui est Christ. L'image de l'Eglise comme Corps nous enseigne sur les relations entre **croyants**, mais ne nous enseigne pas sur les relations entre **assemblées**. La **partie C4** contient une étude plus détaillée concernant le Corps de Christ.

Responsabilité collective ?

Dans le livre de l'Apocalypse, nous trouvons une image de plus : un Groupe de Lampes. C'est l'unique illustration qui enseigne clairement quelque chose sur les relations entre assemblées. Il nous y est dit que « *les sept lampes sont sept assemblées* » (Apocalypse 1 : 20). En Apocalypse 2, nous apprenons que chaque lampe d'or représente le témoignage collectif d'une assemblée ou église locale. Chaque assemblée était responsable de maintenir son propre témoignage. Les

frères et les sœurs de l'assemblée d'Éphèse étaient actifs, mais ils avaient abandonné leur premier amour : le Seigneur les exhorte : « *Je viens à toi, et j'ôterai ta lampe de son lieu, à moins que tu ne te repentes* » (Apocalypse 2 : 5). Nous notons que le Seigneur Jésus ne considère pas les assemblées de Smyrne et de Pergame comme responsables du désordre d'Éphèse. La représentation des lampes nous enseigne que chaque assemblée est responsable de ce qui se passe en son sein. Aucune assemblée n'est accusée du manquement survenu dans une autre assemblée.

Unité administrative ?

L'image du Groupe de Lampes nous donne un autre enseignement. Remarquons que ce groupe de sept lampes d'or est bien différent du chandelier d'or du tabernacle. Le chandelier du tabernacle avait également sept lampes, mais il était construit d'un seul bloc avec sept branches. Il constituait une unité physique. Le chandelier du tabernacle peut être considéré comme une figure de l'unité du peuple d'Israël, car cette nation avait une base administrative commune : ils fonctionnaient ensemble. Mais les assemblées sont représentées par sept lampes distinctes, sans base commune. Ce que les assemblées ont en commun, c'est Christ au milieu d'elles : « *Je vis... au milieu des sept lampes, quelqu'un de semblable au Fils de l'homme* » (Apocalypse 1 : 13). La présence du Seigneur était l'unique élément qui unissait ces assemblées. Si la note d'un seul diapason est utilisée pour accorder cent guitares, nous trouverons les guitares en harmonie les unes avec les autres. De la même façon, s'il y a cent assemblées et si chacune se soumet à la conduite de Christ au milieu d'elles, nous trouverons les assemblées en harmonie les unes avec les autres. C'est la personne de Christ, et non l'uniformité, qui unit toutes les assemblées du Nouveau Testament.

3. Exemples pratiques de relations entre assemblées

En recherchant comment doivent être les relations des assemblées entre elles, nous avons vu que l'Ancien Testament ne contient pas d'instruction à cet égard. Nous avons exploré un enseignement limité donné par les différentes images de l'église dans le Nouveau Testament. Mais il existe encore une autre source intéressante d'information : les exemples pratiques. Le Seigneur a permis que soit préservé un registre de modèles utiles dans les Actes et les épîtres. Au cours de la croissance de l'église primitive, de nouvelles assemblées ont commencé à se constituer, et nous notons avec intérêt comment elles ont commencé leurs relations les unes avec les autres. **Je crois qu'il est bien clair qu'il n'y a aucun fondement biblique pour qu'une assemblée choisisse de vivre isolée des autres assemblées.** C'est tout le contraire ! L'unique exemple d'une assemblée isolée est celle où Diotrèphe dominait, et c'était une assemblée malade. L'apôtre Jean nous encourage à ne pas imiter ce mauvais exemple (3 Jean 9-11).

En observant dans le Nouveau Testament les relations entre assemblées, nous apprenons que la communion entre assemblées n'est pas formelle. C'est une relation dynamique de vie, une relation vécue entre frères, sœurs et assemblées. Nous noterons que la relation d'une assemblée avec une autre n'est pas fondée sur la faiblesse, mais sur des bienfaits concrets. **Les relations entre assemblées sont**

des canaux par le moyen desquels Dieu désire envoyer de nombreuses bénédictions. Regardons quelques-uns de ces liens pratiques entre assemblées.

Une Assemblée soutient la formation d'une autre

La première assemblée a été celle de Jérusalem. Du fait de la persécution, beaucoup de croyants se sont dispersés et ont formé des assemblées en d'autres lieux. En Actes 11 : 19-30, nous trouvons les débuts de l'assemblée d'Antioche. Les frères de l'assemblée de Jérusalem ont entendu parler de l'assemblée d'Antioche, et ont envoyé Barnabas coopérer à cette œuvre du Seigneur. Barnabas a alors appelé Saul, et ils ont travaillé ensemble pendant un an pour aider à établir la nouvelle assemblée. Nous trouvons ensuite le récit des besoins matériels des frères de Jérusalem et de Judée. L'assemblée d'Antioche leur a envoyé un don pour les aider. Ce sont les premières preuves d'une relation entre assemblées. Notons qu'il n'y a pas de structure, pas de nécessité d'organisation. C'était simplement des manifestations d'unité fraternelle et de réelle communion, suscitées par l'Esprit Saint. Ici en Colombie, nous avons eu la joie de voir ce fonctionnement en 1997, lorsqu'un petit travail a débuté dans la ville d'Armenia : les frères des assemblées de La Paila, Zarzal et Pereira leur ont rendu visite et ont soutenu ce travail jusqu'à ce que se forme une assemblée capable de marcher de façon autonome. Les assemblées de Bonafont, Florencia et Quinchía ont contribué à la formation de l'assemblée de Supía.

Une assemblée soutient des missionnaires

En Actes 13 : 2, nous lisons que Paul et Barnabas partent d'Antioche pour évangéliser, regrouper les croyants et susciter la formation de nouvelles assemblées. Leur vision n'était pas d'ouvrir des succursales de l'assemblée d'Antioche. Ils constituaient des assemblées avec leurs propres anciens chargés de veiller au bien-être local (Actes 14 : 23). Ensuite, Paul et Barnabas retournent à Antioche et font un rapport de ce que le Seigneur a fait dans d'autres villes. L'assemblée d'Antioche ne manifeste aucune autorité ni désir de s'imposer aux nouvelles assemblées. Ils ne parlent pas non plus de ces assemblées comme étant « nos assemblées », comme si cette nouvelle œuvre du Seigneur était le fait de l'assemblée d'Antioche. C'est ainsi qu'ont débuté les assemblées à Manizales et à El Playon. Des assemblées de l'étranger ont soutenu des missionnaires en Colombie pendant de nombreuses années. Et nous avons également la joie de voir des frères missionnaires colombiens commencer à travailler dans différentes régions du pays...

Visites

Les apôtres et des frères comme Apollos visitaient les assemblées et y enseignaient (Actes 18 : 22-27 ; 2 Corinthiens 8 : 18). Les dons de docteurs et d'évangélistes sont des dons que Dieu a donnés pour le bien de toute l'église. Je crois que tout frère doit avoir une assemblée de base, à la vie de laquelle il doit contribuer avec sérieux ; je crois qu'il n'est pas sain qu'un frère passe son temps à visiter d'autres assemblées et ne construise rien de significatif localement. Mais nous notons que les visites occasionnelles sont utilisées par Dieu pour enrichir la vie des assemblées. J'entends parfois des plaintes d'assemblées qui reçoivent peu de visites, disant avec tristesse : « Les autres assemblées nous ont abandonnés ». Est-il correct de parler ainsi ? Je crois que non. Toute assemblée doit mûrir et apprendre à marcher seule. Les visites ne sont ni un devoir ni une obligation, mais une bénédiction. S'ils désirent avoir des

visites, qu'ils ne soient pas passifs, qu'ils en prennent l'initiative. Ils peuvent organiser une mini-conférence, proposer une campagne d'évangélisation ou une série d'études, et inviter des frères d'autres assemblées.

L'hospitalité

Dans le Nouveau Testament, nous notons que les frères ouvraient leurs maisons pour offrir l'hospitalité aux frères et sœurs de passage (Romains 16 : 1-2 ; Philippiens 2 : 28-29 ; 3 Jean 5-6). Ils considéraient qu'il était si important d'être « hospitalier » que c'était une des qualités requises pour être un surveillant (1 Timothée 3 : 1-2). Certains mettaient leurs maisons à disposition pour des réunions chrétiennes. Notons que beaucoup d'assemblées ont commencé à se développer dans les maisons (Colossiens 4 : 15 ; Philémon 2). Les assemblées dont les familles sont hospitalières font que les visiteurs se sentent heureux et désirent revenir visiter l'assemblée. Il est à noter que nos frères de la campagne, que ce soit dans la vallée du Rio Magdalena, la région de Cauca ou la zone de production du café, nous donnent un bon exemple de cette largesse de cœur.

Les lettres

Une lecture attentive, montre que différentes lettres circulaient entre les assemblées. Certaines, comme celles des apôtres, avaient pour but la correction, l'instruction, et l'exhortation. D'autres recommandaient quelque frère ou sœur. C'était l'occasion d'échanges de salutations et de messages d'encouragement (1 Corinthiens 16 : 3 ; Galates 1 : 1-3 ; Colossiens 4 : 10-16 ; 2 Pierre 3 : 1 ; 3 Jean 12).

À quoi sert une lettre de recommandation ? Simplement à recommander le croyant qui part en voyage. Si l'assemblée qui reçoit la lettre connaît les signataires et a confiance en ces frères, elle reçoit la visite avec joie. Vu la quantité de voleurs, mendiants et escrocs qui circulent en Colombie, nous devons encourager l'utilisation de ces lettres. Mais souvenons-nous qu'une assemblée n'est pas un office notarial. Si nous disons que nous ne recevons personne sans lettre, nous allons au-delà de la Parole de Dieu, qui dit que quelques-uns ont besoin d'une lettre de recommandation (2 Corinthiens 3 : 1). Dans le cas où il n'y aurait pas de lettre, il est possible de clarifier les choses par un simple appel téléphonique. Si deux croyants peuvent recommander verbalement le visiteur, cela peut suffire. Dans le cas où vous rendriez visite à une autre assemblée sans avoir de lettre, ne vous abstenez pas d'aller à l'assemblée. Appelez à l'avance un frère ancien et expliquez votre situation, ou alors arrivez au moins un quart d'heure avant la réunion pour pouvoir en parler. C'est normal et courtois.

À qui peut-on donner une lettre ? Je crois qu'une lettre de référence doit être donnée à toute personne qui la demande. Si c'est un croyant ayant un bon témoignage et en communion régulière avec l'assemblée locale, sa lettre l'attestera. Elle demandera aux assemblées de recevoir ce croyant « *comme il convient à des saints* » (Romains 16 : 1-2). Mais il est possible d'écrire une lettre dans d'autres cas. Il y a plusieurs années, un sympathisant (le fils d'une sœur) nous a demandé une lettre parce qu'il allait vivre en Espagne. Nous lui avons donné cette lettre. Elle disait que ce jeune fréquentait l'assemblée, et qu'il recherchait le Seigneur. Nous invitons les chrétiens d'Espagne à l'accueillir et à l'aider à trouver le salut en Jésus-Christ. Ce jeune homme est parti heureux d'avoir cette lettre et encouragé à rechercher en

Espagne la compagnie des croyants. L'an passé, un croyant est venu vivre à Armenia, en apportant une lettre de son assemblée. Cette lettre disait que ce croyant était « sous la discipline », et décrivait de manière prudente ce qui s'était passé. Il nous était demandé de le soutenir dans son rétablissement. Ce genre de lettres aide beaucoup dans les soins pastoraux et entraîne de bonnes relations entre les assemblées.

Prier les uns pour les autres

Le cœur des frères et sœurs de l'église primitive s'élargissait bien au-delà de leur assemblée locale. Nous notons qu'ils échangeaient des informations pour prier les uns pour les autres (Colossiens 4 : 7-9). En Colombie, depuis plusieurs années nous avons la petite revue mensuelle appelée « El Boletín ». Il est très encourageant de voir que des assemblées envoient régulièrement de leurs nouvelles et des messages d'encouragement pour qu'ils soient lus dans les autres assemblées. Cet échange fait partie de la communion entre assemblées. Mais n'oublions jamais que l'œuvre du Seigneur est bien plus étendue que ce qui apparaît dans El Boletín ! Ayons nos yeux et nos oreilles ouverts pour nous enquérir de ce que le Seigneur accomplit sur cette planète, et soutenons tout par la prière.

Aide matérielle

Nous remarquons que lorsqu'une assemblée s'enquérirait des besoins de frères d'autres assemblées, des dons étaient collectés et envoyés pour aider et soutenir (Actes 11 : 29-30 ; 2 Corinthiens 8 : 9). Il plaît à Dieu de voir un cœur ouvert et généreux comme le Sien. En Colombie, j'ai remarqué des efforts conjoints entre plusieurs assemblées, comme la participation au loyer d'un local de réunions à Anserma, et la construction récente d'une salle de réunions à Dosquebradas.

Logistique

Certains événements, partagés par des frères de plusieurs assemblées, sont très positifs et constructifs. Il peut s'agir de réunions de frères anciens (régionales, nationales ou internationales) pour étudier la Parole ensemble et rechercher la direction de la Parole de Dieu au sujet de préoccupations communes (Actes 15). Il peut s'agir de rencontres spirituelles pour sœurs, comme celles qu'organisent les assemblées de Bucaramanga et de Popayán, de retraites de couples, de camps pour jeunes et enfants, de campagnes d'évangélisation, de conférences pour l'édification, d'études bibliques prolongées, et de beaucoup d'autres choses. Tous ces événements peuvent être organisés par quelques frères d'une ou de plusieurs assemblées, et peuvent être utilisés par le Seigneur pour la bénédiction de nombreuses assemblées.

B2 – Quelle portée ont les décisions d'une assemblée ?

*RÉSUMÉ : une assemblée exerce une autorité légitime lorsqu'elle est soumise aux Saintes Écritures. Toute décision d'une assemblée qui **s'appuie clairement** sur la Parole de Dieu doit être acceptée par tout chrétien et par toute assemblée chrétienne. Une décision d'assemblée sans appui biblique n'a pas d'autorité. Quand la situation n'est pas claire, il vaut mieux se renseigner. Quand il n'y a pas la paix, il vaut mieux attendre.*

Tout comme il existe des différences entre de bonnes familles, il y en a aussi entre les assemblées. Certaines de ces différences s'observent entre les assemblées des villes et celles de la campagne. Les différences de cultures régionales et les caractères des frères anciens influencent l'atmosphère et les décisions d'une assemblée. Entre pays, les différences sont encore plus marquées. Cela suscite différentes questions : comment les décisions d'une assemblée peuvent-elles affecter les autres assemblées ? Par exemple, dans certaines assemblées, des frères sont exclus de la communion s'ils possèdent un téléviseur à la maison, ou s'ils ne portent pas de cravate ou une sœur parce qu'elle porte un pantalon. Doit-on imposer ces décisions à toutes les assemblées ? Dans certaines assemblées, on pratique le baptême des bébés, on accepte le baptême catholique comme valide, et on considère que fumer ou ne pas fumer est une décision personnelle. Doit-on imposer ces décisions sur toutes les assemblées ? Lorsque deux assemblées ou plus prennent des décisions contradictoires, laquelle de ces décisions doit être respectée par les autres ? Doit-on ignorer certaines décisions d'assemblée ? C'est le thème que nous allons étudier. Pour cela, nous devons premièrement examiner quelles sont les responsabilités et l'autorité d'une assemblée locale.

1. L'autorité et ses limites

Toute autorité humaine a ses limites. L'**armée** colombienne a autorité pour se déplacer sur tout le territoire national, mais elle a des limites : elle ne peut pas dresser des barrages et faire des inspections en territoire vénézuélien ou argentin. Dieu nous a donnés, à mon épouse et à moi, autorité sur nos quatre enfants ; nous décidons dans quel collège ils étudient, à quelle heure ils doivent rentrer à la maison et avec qui ils peuvent jouer. Mais nous n'avons pas autorité pour interférer dans les décisions d'une autre **famille**. Si quelque chose me préoccupe dans la conduite de la famille de mon frère Andrew et de son épouse Marianne, je vais en parler avec eux ; je les conseille et je prie pour eux. Mais je n'ai aucune autorité pour interférer dans les décisions internes de leur famille. La relation est similaire entre les assemblées.

Dieu, l'unique autorité sans limites

Christ est l'unique tête (ou chef) de l'église. « *Il est le chef du corps, de l'assemblée* » (Colossiens 1 : 18). Chaque assemblée doit apprendre à regarder tous ensemble au Seigneur Jésus et à rechercher sa direction. Les apôtres du Seigneur Jésus, comme Paul et Jean, avaient autorité au-dessus des conducteurs locaux (Actes 14 : 23 ; 3 Jean 10). Mais ces hommes ont été donnés par Dieu au commencement, pour poser le fondement (Éphésiens 2 : 20), et il serait incorrect que des ouvriers du Seigneur ou des missionnaires actuels prennent aujourd'hui cette position d'autorité. L'unique autorité au-dessus des anciens, c'est le Seigneur Jésus.

L'assemblée, une autorité limitée

Le Seigneur Jésus, en tant qu'autorité suprême, a délégué l'autorité à un groupe d'hommes mûrs dans l'assemblée. Leur autorité est strictement locale. Ces frères sont reconnus comme conducteurs, évêques, surveillants, pasteurs ou anciens (Philippiens 1 : 1 ; Hébreux 13 : 7, 17). L'Esprit Saint **établit** ces hommes (Actes 20 : 28) et le rassemblement les **reconnaît** simplement et les soutient, en observant leur vie personnelle et leur vie de famille, leurs qualités spirituelles et leur travail (1 Timothée 3 : 1-7 ; Tite 1 : 5-9 ; 1 Thessaloniens 5 : 12-13). Ces hommes de Dieu paissent la congrégation et en prennent soin « *non comme dominant sur des*

héritages, mais en étant les modèles du troupeau » (1 Pierre 5 : 3). Les bons pasteurs n'imposent pas leur vision biblique en forçant la conscience de l'assemblée. Ils cherchent à guider et à convaincre que la décision suggérée est en accord avec la Parole de Dieu. Les anciens ne travaillent pas pour rendre compte à un missionnaire, ni à un ouvrier du Seigneur, ni à une autre assemblée, ni à un comité national, ni à un fond étranger qui soutient financièrement l'œuvre missionnaire. Les anciens rendront compte à Christ de leur surveillance du « *troupeau de Dieu qui est avec vous* » (1 Pierre 5 : 2 ; Hébreux 13 : 17).

2. La responsabilité et ses limites

Dans les Saintes Écritures plusieurs références montrent que l'assemblée doit prendre des décisions. S'il persiste un problème entre des personnes, l'assemblée locale doit agir avec autorité dans l'affaire (Matthieu 18 : 15-20). S'il y a un frère immoral, l'assemblée locale doit également agir avec autorité (1 Corinthiens 5 : 1-13). Si un frère local ou de passage enseigne une mauvaise doctrine ou cherche à susciter de la division, l'assemblée locale doit agir (Romains 16 : 17). Normalement, les anciens étudient et approfondissent les problèmes et suggèrent à l'assemblée un chemin à suivre. Le but recherché est de trouver un accord et que toute l'assemblée soutienne ces décisions. C'est pourquoi il est important d'expliquer clairement tout point susceptible de générer de la controverse et de manifester de la **patience** l'un envers l'autre. Remarquez qu'une des qualités nécessaires de l'ancien, ou du surveillant, c'est qu'il tienne « *ferme la fidèle parole selon la doctrine, afin qu'il soit capable tant d'exhorter par un saint enseignement, que de réfuter¹ les contredisants* » (Tite 1 : 9). L'assemblée n'est pas une dictature de quelques-uns, mais elle n'est pas non plus une démocratie.

Toute autorité légitime a ses limites. Le citoyen doit obéir aux lois de son pays, le travailleur doit respecter les ordres de son patron, et l'étudiant doit obéir aux instructions de son professeur. Le gouvernement colombien n'a pas autorité sur le territoire espagnol. Un patron du groupe pétrolier Texaco n'a pas autorité sur les employés de l'entreprise Colombina. Un professeur n'a pas autorité sur les étudiants d'une autre université. En tant que chrétiens, nous vivons sous diverses autorités. Nous devons les connaître et les respecter.

a) Dieu est le fondement de toute autorité légitime. Toute autorité légitime provient de Dieu, et doit être respectée (Romains 13 : 1-2 ; Tite 3 : 1 ; 1 Pierre 2 : 13 ; Jude 8). Il est possible que les conducteurs se trompent, mais avec humilité, soumission et patience, ces problèmes internes peuvent être corrigés et mieux s'ajuster à la Parole. Cher frère ancien, prenons garde à l'orgueil personnel qui ne se laisse pas reprendre. En reconnaissant une erreur, on ne perd pas son autorité. Au contraire, c'est ce qui enseigne à tous ceux de l'assemblée que nous devons nous ajuster à la Parole de Dieu. On ne doit rejeter la décision d'une autorité que lorsqu'elle entre en conflit direct avec la Parole de Dieu : « *Jugez s'il est juste devant Dieu de vous écouter plutôt que Dieu* » (Actes 4 : 19 et 5 : 29)

¹ Dans la version espagnole utilisée par Ph. Nunn, le mot est "convaincre".

b) L'autorité des anciens est locale. Chaque assemblée a ses propres anciens (Actes 14 : 23 ; Tite 1 : 5). Les frères et les sœurs doivent respecter leurs conducteurs locaux : « *Obéissez à vos conducteurs, et soyez soumis, car ils veillent sur vos âmes, comme ayant à rendre compte* » (Hébreux 13 : 17). Si la situation est grave et qu'après beaucoup de dialogues et de prières, les conducteurs ne clarifient pas ou ne rectifient pas la situation, il peut être nécessaire de se retirer de cette assemblée (2 Timothée 2 : 20 ; Apocalypse 3 : 4).

Mais il n'est pas correct qu'un ancien interfère dans les décisions d'une autre assemblée. L'amour fraternel incitera à des visites et conseils clairement fondés sur les Saintes Écritures, et à d'instantes prières pour le bien-être de l'autre assemblée, mais aucune assemblée n'a autorité sur une autre. Certaines décisions sont peut-être très correctes dans une localité, mais incorrectes dans une autre. Les anciens ne doivent pas se préoccuper de faire valider leurs décisions dans le monde entier. Si nous nous sommes trompés, nous en rendrons compte à Dieu. Si les autres se trompent, ils en rendront compte à Dieu.

c) La Bible est le fondement de l'autorité. Ce point est important. Les frères anciens doivent toujours suivre la Parole de Dieu. Si les anciens agissent sur le fondement des Saintes Écritures, leurs décisions auront l'appui de l'autorité divine. Par exemple, en Actes 15, les frères n'ont pris une décision que lorsqu'ils en ont vu le fondement dans les Écritures ; l'apôtre Paul, également, dans ses lettres aux Romains, aux Corinthiens et aux Galates, cite continuellement les Écritures pour fonder ses enseignements. Je prends l'exemple d'un **agent de circulation**. Il agit avec autorité tant qu'il se fonde sur le Code des Transports. Le Ministère des Transports cautionne les actes de l'agent qui applique et fait appliquer le Code. Mais si cet agent essaie de donner une amende pour des raisons non spécifiées dans le Code, il aura de sérieux problèmes, car il agira alors sans la caution du Ministère des Transports. Il y a quelques mois, je revenais de Pereira à Armenia, lorsque ma voiture a été arrêtée à un barrage militaire. Le jeune soldat a regardé mes papiers et m'a dit que mon permis de conduire n'était pas valable pour conduire sur les routes intercommunales. Je lui ai répondu avec prudence que ce permis m'avait servi depuis plus de dix ans pour conduire sur tout le territoire national. Il m'a très rapidement laissé continuer mon voyage. Si le soldat m'avait donné une amende, le Ministère des Transports l'aurait annulée. De la même manière, les anciens exercent leur fonction avec autorité tant qu'ils ont l'appui de la Parole de Dieu.

3. Accepter et rejeter les décisions d'autres assemblées

Certains enseignent que les décisions d'une assemblée prises au nom du Seigneur sont « obligatoires et s'imposent » à toutes les assemblées. Ils considèrent que l'autorité de Christ est niée si une assemblée ne se soumet pas en première instance à la décision. Sur quoi fondent-ils cette doctrine ? Sur Matthieu 18 : 18 qui dit « *En vérité je vous dis : tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel* ». Ils pensent que lorsqu'une assemblée prend une décision ici-bas sur la terre, sa décision est liée immédiatement dans le ciel, c'est pourquoi toutes les assemblées sur la face de la terre sont obligées de s'y soumettre immédiatement – jusqu'à ce que cette assemblée considère qu'il est approprié de « délier » cette décision. L'église

catholique pense également qu'elle peut « lier » ses décisions dans le ciel. Cette doctrine est fautive. Aucune assemblée, aucun concile, ni aucun pape, ne peuvent « lier » dans le ciel des erreurs. La seule chose qui demeure liée dans le ciel, ce sont les décisions prises en harmonie avec la volonté de Dieu le Père. Cet enseignement est étudié de manière plus approfondie dans la **Partie C5**.

Qu'est-ce qu'une décision d'assemblée ?

L'expression « décision d'assemblée » n'est pas un terme biblique. Il peut être utilisé, mais le problème est que sa signification varie parmi ceux qui l'utilisent. Beaucoup l'utilisent pour décrire une décision prise au nom d'une assemblée, qu'elle soit biblique ou non, prise par un frère, par plusieurs, ou par toute l'assemblée. Diotrèphe, par exemple, manipulait les décisions de son assemblée (3 Jean 9-10). Dans la première épître aux Corinthiens, l'apôtre Paul encourage « l'assemblée de Dieu qui est à Corinthe » (1 Corinthiens 1 : 2) à ôter de l'assemblée un frère qui vivait dans l'immoralité. Comment devaient-ils prendre cette décision ? « *vous et mon esprit étant assemblés, avec la puissance de notre seigneur Jésus-Christ, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ* » (1 Corinthiens 5 : 4)

Je crois donc que lorsqu'une assemblée prend la décision d'excommunier, rétablir ou recevoir un frère, elle doit remplir deux conditions : **(1)** que son action soit clairement fondée sur la Parole de Dieu. C'est plus que justifier bibliquement une décision (ce que le diable lui-même sait faire) ; **(2)** que le Seigneur Jésus soit au milieu de l'assemblée quand la décision est prise. Aucune assemblée ne peut s'arroger la présence du Seigneur. Seulement si Christ est au milieu de l'assemblée, s'Il préside et dirige la réunion et si l'assemblée Lui est soumise, alors la décision sera juste et selon la volonté du Père. (car Dieu seul connaît tous les faits et même les intentions des cœurs).

Obligation ou Recommandation ?

Quelle attitude devons-nous prendre devant les décisions d'une autre assemblée ? Est-il certain que les décisions d'une assemblée sont « obligatoires et s'imposent » à toutes les assemblées ? Devons-nous nous soumettre à des décisions que nous trouvons étranges ? Pour agir bibliquement, nous devons distinguer clairement entre ce qui est **obligatoire** et ce qui **convient**, entre ce qui est **exigé** et ce qui est **recommandé** comme profitable, entre un **principe biblique** et une **pratique administrative**.

Quelques-uns soutiennent qu'il est **obligatoire** d'accepter la décision d'une autre assemblée en vertu du principe d'être « *soumis les uns aux autres dans la crainte de Christ.* » (Éphésiens 5 : 21). Mais remarquons que le contexte de cette instruction est celui des relations entre personnes, dans le cadre de la famille et du travail. Il est également écrit : « *Soyez donc soumis à tout ordre humain pour l'amour du Seigneur* » (1 Pierre 2 : 13). Ces versets nous motivent à être respectueux et à nous soumettre aux autorités légitimes que Dieu a placées au-dessus de nous. Lorsque l'une de ces autorités entre en conflit avec l'autorité de Dieu, il est conseillé d'« *obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* » (Actes 4 : 19 ; 5 : 29).

On rejette une décision, pas une assemblée

Il y a quelques années, un jeune d'une assemblée de notre région de Colombie est allé dans une autre assemblée à l'occasion de quelques jours de vacances. Dans son assemblée d'origine, ce jeune participait régulièrement à la Cène du Seigneur et avait un bon témoignage. Mais en arrivant sur son lieu de vacances, son comportement avec les jeunes filles de cette assemblée a été un sujet de préoccupation pour plusieurs anciens. Le dimanche suivant, ce jeune a présenté sa lettre de recommandation, mais les anciens se sont sentis guidés par le Seigneur à ignorer cette lettre, et ne l'ont pas reçue pour la Cène. Ils ont senti que le recevoir serait cautionner publiquement un mauvais comportement. Ces anciens ont-ils mal agi ? Je pense que non. Parfois, des sœurs très mal vêtues (sans pudeur et sans modestie – 1 Timothée 2 : 9) peuvent arriver avec une lettre de recommandation. Une lettre de recommandation **n'oblige pas** l'autre assemblée, et **ne garantit pas** la réception. Il existe des situations dans lesquelles une assemblée peut avoir des raisons valables de rejeter la recommandation d'une autre assemblée, ce qui ne veut pas dire que l'on rejette l'assemblée qui a écrit la lettre, ni qu'on la désavoue. Il faut respecter la conscience de l'assemblée qui reçoit.

Paul et la circoncision

Quand certains mettaient en avant la circoncision comme une exigence, une obligation, comme quelque chose de nécessaire (Actes 15 : 1), l'apôtre Paul a rejeté publiquement cet enseignement avec toute son autorité apostolique et avec toute son énergie. Il n'a pas cédé un seul instant (Galates 2 : 5). Mais ensuite, voulant emmener Timothée en voyage, « *l'ayant pris, il le circoncut* » (Actes 16 : 3). Pourquoi Paul a-t-il circoncut Timothée après tant d'efforts pour abolir la nécessité de la circoncision ? L'apôtre était-il un homme versatile ? Bien sûr que non ! Paul n'a pas circoncut par **nécessité** ni par **obligation** (Galates 2 : 3). Il l'a fait comme une expression de la grâce de Dieu, pour pouvoir évangéliser plus efficacement parmi les juifs (1 Corinthiens 9 : 19 – 23). L'apôtre Paul faisait la différence entre l'**obligatoire** et le **convenable**, entre ce que l'on **exige** et ce que l'on **recommande** comme profitable, entre un **principe biblique** et une **pratique administrative**. Nous devons prendre ceci vraiment en compte quand nous considérons les décisions des autres assemblées.

Le Principe Biblique : c'est une obligation

Le **Principe Biblique** sans compromission possible est que Dieu est Souverain (Actes 4 : 24 ; Apocalypse 1 : 5), que tous ses chemins sont justes et véritables (Daniel 4 : 37 ; Apocalypse 15 : 3). De ce fait, les décisions erronées d'une assemblée ne seront JAMAIS liées dans le ciel. Je suis certain que Dieu le Père n'accepte, ne soutient ni ne cautionne les décisions erronées d'une assemblée, même dans un premier temps. Et si le ciel ne les accepte pas, il n'y a pas de base biblique pour juger ou condamner, et encore moins « exclure » des assemblées qui ne les acceptent pas non plus. Peu importe la taille de l'assemblée, peu importe le niveau de sincérité avec lequel elle agit : si la décision n'est pas en accord avec la volonté du Père, elle n'est pas liée dans le ciel, ni temporairement, ni pour quelques jours, ni pour une seconde. Nous devons être fermes sur ce **Principe Biblique**.

La pratique administrative : c'est une recommandation

Considérons maintenant la **pratique administrative**. Chaque croyant peut-il faire ce qui lui paraît bien selon sa compréhension personnelle de la Parole de Dieu ? Bien sûr que non. Ce qui est normal, c'est que les décisions prises par une assemblée aient un fondement biblique, et soient respectées parce qu'elles sont bibliques. Il existe quelques cas où il est bien évident qu'une décision est prise en fonction d'intérêts personnels ou sans fondement biblique. Par exemple, les autres assemblées auraient-elles pu recevoir les frères rejetés ou exclus de l'assemblée de Diotrèphe ? (3 Jean 9-12). Je pense que oui. Considérons un exemple plus récent.

Un cas à Armenia

L'an passé, une sœur a commencé à assister aux réunions d'assemblée, ici à Armenia. Après deux ou trois mois, elle a souhaité participer à la Cène du Seigneur. Avec un autre frère, nous lui avons rendu visite deux fois chez elle pour écouter son témoignage et expliciter les privilèges et responsabilités de l'expression de la communion dans l'assemblée. Nous lui avons demandé que, si cela était possible, elle nous remette une lettre de recommandation de la dénomination dans laquelle elle s'était réunie pendant plus de vingt-cinq ans. Le pasteur lui a répondu qu'il ne donnait pas ce genre de lettre, mais il nous a envoyé son numéro de téléphone. Je l'ai alors appelé et lui ai expliqué notre situation. Il a parlé de cette sœur de manière élogieuse et l'a recommandée sans réserve. La semaine suivante, nous l'avons recommandée pour être reçue par l'assemblée.

Supposons maintenant que le pasteur de cette église m'ait dit qu'elle était « sous la discipline » parce qu'elle était ivrogne, adultère, cancanière ou avait des conflits non réglés avec d'autres personnes. Nous aurions mal agi en la recevant dans un tel état. Bien que nous ayons des différences doctrinales avec cette église, la décision qu'ils auraient prise aurait eu un fondement biblique et nous aurions dû nous y soumettre. Mais si le pasteur m'avait dit qu'elle était « sous la discipline » parce qu'elle n'apportait pas ses « dîmes et offrandes », ou parce qu'elle « s'était absentée trois dimanches consécutifs », cette décision n'aurait pas eu de fondement biblique clair. L'assemblée d'Armenia n'aurait pas eu besoin de se soumettre à une telle décision.

Que faire face à des décisions douteuses ?

Un problème sérieux est qu'un enseignement biblique peut être appliqué de manière incorrecte. Par exemple, avec le verset « ôtez le méchant du milieu de vous » on peut justifier très bibliquement presque toutes les exclusions. Mais le vrai problème est de savoir si ce frère est réellement un « méchant », et cette appréciation du frère n'est pas dans la Bible. C'est pourquoi, l'assemblée doit juger avec précaution les faits et les circonstances et, ce qui est encore plus difficile, les intentions.

La majorité des décisions prises dans une assemblée ne concernent que cette assemblée, mais certaines peuvent avoir des ramifications très lointaines. Une décision prise par une assemblée est une **décision douteuse** quand elle affecte directement et inquiète les frères d'une autre assemblée. Ils ne se sentent pas en paix en se soumettant à cette décision (Colossiens 3 : 15). Dans ces cas, il peut être **conseillé, convenable, avantageux, opportun, prudent ou profitable** de se soumettre temporairement à la décision pendant qu'on cherche à clarifier les affaires. Ce n'est qu'une recommandation. Comment savoir si le Seigneur a vraiment été au

milieu d'eux quand ils ont pris cette décision qui nous paraît douteuse ? La réponse n'est pas immédiate, et, pour cette raison, il peut être **prudent** de respecter la décision dans un premier temps, pendant que l'on cherche à dissiper la confusion et tant que Dieu donne la paix (1 Corinthiens 14 : 33).

Considérations pastorales

Tout comme il est dommageable de désavouer les pères de famille devant leurs enfants, même si les pères ont agi inconsidérément, de manière similaire, il est dommageable de désavouer les anciens devant leur assemblée, même s'ils ont agi sans sagesse. Tout frère ayant un cœur de pasteur sait très bien qu'il est préjudiciable de favoriser la rébellion et l'irrespect vis-à-vis de l'autorité locale. Mais c'est un autre sujet.

Par contre, si une assemblée (ou un groupe de frères) persiste dans une mauvaise décision, les autres assemblées ne sont pas obligées de se soumettre dans un tel cas. Étant donné qu'une décision erronée n'est pas liée au ciel, les autres assemblées ne sont pas obligées de la respecter. L'esprit Saint, qui demeure dans l'Église, donnera la sagesse nécessaire à chaque assemblée pour savoir comment et quand elle doit rejeter ou ignorer cette décision. Rappelons-nous que rejeter une décision, ce n'est pas nier l'unité du Corps de Christ. Ce n'est pas non plus rejeter l'assemblée qui l'a prise.

B3 – Qui peut participer à la Cène du Seigneur ?

RÉSUMÉ : Ni la communion ouverte, ni la communion fermée ne sont conformes aux instructions de la Parole de Dieu. Il est naturel qu'une assemblée tienne une liste de quelques assemblées auxquelles elle fait pleinement confiance et desquelles elle reçoit normalement sans discussion les recommandations. Quand occasionnellement un chrétien arrive d'un rassemblement inconnu, l'assemblée doit avoir un entretien avec lui et rechercher la volonté du Seigneur. C'est une communion contrôlée.

La Cène est un acte symbolique par lequel nous nous souvenons de notre Seigneur Jésus-Christ et l'adorons. « *Faites ceci, toutes les fois ... en mémoire de moi. Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez la coupe, vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne* » (1 Corinthiens 11 : 24-26). **La coupe** représente le sang versé du Seigneur. **Le pain** représente le corps de Christ sous deux aspects : le corps physique de Christ livré pour nous (1 Corinthiens 11 : 24) et le corps spirituel de Christ formé par tous les vrais chrétiens (1 Corinthiens 10 : 17). Qui peut participer à la Cène dominicale ? Je crois qu'il est clair que cet événement ne concerne que les chrétiens. Chaque assemblée doit chercher un mécanisme afin que les inconvertis n'y participent pas. Est-il besoin d'un critère autre que celui d'être chrétien ? Bien sûr ! Voyons cela.

Le croyant doit-il être baptisé pour participer à la Cène ?

Aussi bien le baptême que la Cène sont des actes symboliques institués par le Seigneur. Les deux sont importants et doivent être utilisés avec soin et dignité, en respectant la réalité spirituelle qu'ils représentent. La normalité est que tout croyant participe aux deux. La Bible n'interdit pas qu'un croyant participe à la Cène sans

avoir été baptisé, mais il est normal que le chrétien soit baptisé **premièrement**. J'en suggère trois raisons : (1) L'ordre logique : dans le baptême, je montre que j'ai cru, ensuite, par la Cène, j'exprime ma gratitude au Seigneur. (2) Les exemples bibliques : l'histoire biblique montre que les nouveaux croyants étaient baptisés, et qu'ensuite ils célébraient la Cène (Actes 2 : 41-42) et (3) Une observation pastorale : si un croyant désire participer à la Cène mais ne veut pas être baptisé, on peut lui demander : pourquoi ne veux-tu pas te faire baptiser ? Si « quelque chose » lui interdit le baptême, il est probable que ce « quelque chose » l'empêche aussi de participer à la Cène.

Conditions normales pour participer

Les actions sévères du Seigneur décrites en 1 Corinthiens 11 : 29-32 nous enseignent que toute assemblée doit décider avec beaucoup de soin à qui elle permet de participer à la Cène. Ce soin pastoral protège autant l'assemblée que la personne qui désire participer. En décrivant ce processus soigneux, nous faisons fréquemment référence à trois filtres ou tamis.

(1) **Le filtre moral** : à Corinthe, il y avait un frère qui était en communion avec l'assemblée tout en vivant dans l'immoralité. L'apôtre ordonne : « *Ôtez le méchant du milieu de vous* » (1 Corinthiens 5 : 1-5, 13). Nous apprenons que l'assemblée a la responsabilité de vérifier si le témoignage de la vie du croyant est moralement bon, selon les critères de la Parole de Dieu (1 Corinthiens 5 : 11-12). À Thessalonique, des chrétiens marchaient « *dans le désordre, ne travaillant pas du tout, mais se mêlant de tout* ». L'apôtre écrit : « *Nous vous enjoignons, frères, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, de vous retirer de tout frère qui marche dans le désordre, et non pas selon l'enseignement qu'il a reçu de nous.* » (2 Thessaloniens 3 : 6-12).

(2) **Le filtre doctrinal** : l'apôtre Jean enseigne que nous ne devons pas recevoir celui qui « *vous mène en avant² et ne demeure pas dans la doctrine du Christ* » (2 Jean 9-11), c'est-à-dire que chaque participant doit avoir des convictions bibliques claires quant à la Personne et à l'œuvre de Christ. Nous devons rejeter absolument ceux « *qui veulent pervertir l'évangile de Christ* » annonçant « un évangile différent » (Galates 1 : 6-9). Nous sommes appelées à nous retirer de l'iniquité, à nous purifier et à poursuivre « *la justice, la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur* » (2 Timothée 2 : 16-23).

Annoncer un « évangile différent » ou soutenir « l'iniquité » sont des corruptions doctrinales sérieuses. Quand devons-nous nous séparer ? Comment devons-nous nous séparer ? Nous allons étudier comment les apôtres et les assemblées comprenaient et mettaient en pratique ces deux « filtres » dans les **parties B4, C7 et C8**.

(3) **Le filtre personnel**. Nous devons inciter chaque frère et chaque sœur à s'éprouver soi-même avant de participer. « *Mais que chacun s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe* » (1 Corinthiens 11 : 28-29). Si nous avons un problème personnel (une colère, ou si nous avons offensé un frère), nous

² Dans la traduction espagnole utilisée par Ph. Nunn, le sens du mot est "s'égarer".

devons nous réconcilier premièrement avec le frère, et ensuite offrir notre adoration (Matthieu 5 : 22-24).

Les deux premiers filtres sont de la responsabilité de l'assemblée. Prenons garde : certaines assemblées pensent que les problèmes viennent toujours de l'extérieur. La chair, l'orgueil, l'hypocrisie et la légèreté peuvent jaillir de notre propre cœur. Pour **exprimer la communion** en participant à la Cène, nous devons **être en communion** avec Dieu, et pour cela, nous devons marcher dans la lumière (2 Corinthiens 6 : 14 ; 1 Jean 1 : 6-7). C'est pourquoi le Seigneur nous a laissé ce troisième filtre. Comme les frères ne peuvent pas voir notre cœur, le troisième filtre est une responsabilité personnelle. Si une assemblée enseigne et pratique cette façon de faire dans la dépendance du Seigneur, il est évident que beaucoup de véritables enfants de Dieu ne seront pas admis à participer à la Cène. N'oublions jamais que c'est la Cène du Seigneur et non la Cène de l'assemblée. « *C'est pourquoi, recevez-vous les uns les autres, comme aussi le Christ vous a reçus, à la gloire de Dieu* » (Romains 15 : 7). **Nous devons recevoir** ceux dont le Seigneur souhaite la présence, et **nous devons exclure** ceux dont le Seigneur ne souhaite pas la présence. Ni plus, ni moins.

S'identifier de manière régulière à une assemblée

Ayant vécu plus de vingt ans en Colombie, je note que le tempérament latin est fréquemment impulsif et porté à une participation libre. Des visiteurs inconnus donnent facilement leur opinion pendant les réunions, ou même nous contredisent dans nos études bibliques. Il y a un grand mouvement de croyants curieux qui passent d'un rassemblement à l'autre. Quand un nouveau croyant, ou un croyant de la localité désire s'identifier de manière régulière à une assemblée (c'est-à-dire désire faire partie de cette assemblée, y contribuer et bénéficier des soins pastoraux de ses anciens), ce qui est recommandé c'est que pendant une période de prudence, il se tienne en retrait et ne participe pas à la Cène. Il pourra observer le fonctionnement de l'assemblée. Il pourra poser des questions et exprimer ses inquiétudes. Tant l'assemblée que la personne se connaîtront mieux et la confiance grandira. Il est très recommandé de lui rendre visite chez lui pour connaître son état spirituel et lui expliquer les responsabilités et les privilèges de l'expression de la communion dans une assemblée locale. Ensuite, si les anciens éprouvent de la liberté devant le Seigneur, ils le présenteront à l'assemblée, car c'est elle qui reçoit. Selon les caractéristiques et les nécessités locales, chaque assemblée développe un **processus sain, prudent et souple** pour recevoir de nouvelles personnes à la communion de l'assemblée. Après avoir été reçus, ces nouveaux frères seront sous la responsabilité et le soin pastoral des anciens de cette assemblée.

Recevoir des frères de passage dans la localité

Cette manière prudente de recevoir des frères à la communion, le frère R.K. Campbell l'appelle une **communion gardée**³. Dans son livre, il écrit : "Ne serait-il pas approprié et scripturaire de dire que la communion des croyants à la Table du Seigneur ne doit pas être une **communion ouverte**, ni une **communion fermée**, mais plutôt une **communion gardée** ? Il n'est pas question qu'elle soit ouverte à n'importe qui, ni qu'elle soit fermée à quiconque n'est pas « des nôtres », pour ainsi

³ Le mot "gardée" est celui de la traduction en français de l'ouvrage de R. K. Campbell (Edition de 1998). Le terme employé dans la version espagnole est "surveillée".

dire - ce qui serait une **communion sectaire** – mais elle est pour tous ceux qui sont des croyants connus comme tels et qui marchent dans la vérité et la sainteté » (L'Eglise, l'Assemblée du Dieu vivant, page 128). En général, les frères et les sœurs d'autres villes qui nous rendent visite viennent d'assemblées que nous connaissons bien. Ce sont eux que le frère Campbell qualifie « des nôtres ». Mais si, dans des circonstances particulières, le Seigneur conduit l'assemblée à recevoir à la Cène un visiteur qui n'est pas « des nôtres », l'assemblée qui le reçoit ne s'identifie pas avec, ni ne cautionne tout ce qui est cru ou pratiqué dans le rassemblement du visiteur. Le sujet de la « souillure en chaîne » et du principe du « levain » est étudié respectivement dans les **parties C1 et C2**.

Nous observons que dans les assemblées de Thyatire et de Sardes, il y avait des désordres moraux et doctrinaux. Mais dans chacune de ces assemblées, le Seigneur identifie et soutient les quelques chrétiens « *qui n'ont pas cette doctrine* » et « *qui n'ont pas souillé leurs vêtements* » (Apocalypse 2 : 24 ; 3 : 4). La **communion surveillée (ou gardée)** consiste à rechercher la volonté du Seigneur pour reconnaître ces personnes et les recevoir quand elles sont de passage. Recevoir l'un des fidèles de Thyatire ou de Sardes n'est pas ouvrir les portes pour recevoir tous ceux qui arrivent de ces assemblées.

Il est facile de pratiquer une **communion fermée** – il suffit de maintenir à jour une liste d'assemblées recommandées, et quiconque ne vient pas de ces assemblées n'est pas reçu. Il est encore plus facile de pratiquer une **communion ouverte** – celle dans laquelle participe toute personne qui en « sent la liberté ». La **communion surveillée** est la plus difficile à mettre en pratique, car elle exige de dépendre de la direction de l'Esprit Saint pour s'occuper de tous ceux qui arrivent, et de ceux qui partent et de ceux qui sont toujours là, et pour rencontrer les frères de passage dans chaque cas particulier. Pour le réaliser de manière responsable, il faut de la maturité spirituelle (une vraie dépendance du Seigneur et une sensibilité à la direction de l'Esprit Saint) et une confiance entre frères. Il vaut la peine de dire clairement que recevoir un frère à la Cène n'est pas lui donner la liberté de participer au ministère de la Parole. Il faut protéger l'enseignement dans l'assemblée. Il y a des conditions supplémentaires en ce qui concerne le ministère et nous les étudierons dans la **partie B4**.

Rechercher la volonté du Seigneur

Quand les instructions du Seigneur sont claires, nous devons agir sur la base de ces instructions. Mais quand il se présente de nouvelles situations, ou quand nous devons faire face à des décisions difficiles, nous avons à nous humilier et rechercher la volonté du Seigneur. Les frères de **Jérusalem** ont recherché la volonté du Seigneur pour une décision difficile. Ils ont ensuite écrit : « *Il a semblé bon au Saint Esprit et à nous ...* » (Actes 15 : 28). **L'Esprit Saint a fait sentir sa volonté dans cette situation**. L'assemblée **d'Antioche** devait prendre une décision. « *Et comme ils servaient le Seigneur et jeûnaient, l'Esprit Saint dit : mettez-moi maintenant à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés* » (Actes 13 : 2). D'une manière ou d'une autre, l'Esprit Saint fait sentir sa volonté, tant aux assemblées qu'aux personnes, tant pour approuver que pour interdire (Actes 16 : 6-7). C'est pourquoi, nous avons à garder la liberté de l'Esprit, sans l'attrister ni l'éteindre. Nous remarquons déjà dans l'Ancien Testament, comment Moïse recherchait le chemin du

Seigneur dans des cas particuliers. Il y avait de l'inquiétude au sujet de quelques-uns de ceux qui désiraient participer à la Pâque, « *Moïse leur dit : tenez-vous là, et j'entendrai ce que l'Éternel commandera à votre égard* » (Nombres 9 : 8). Quelques femmes ont réclamé leur part d'héritage, et Moïse n'a pas su quoi leur répondre : « *Moïse apporta leur cause devant l'Éternel. Et l'Éternel parla à Moïse, disant ...* » (Nombres 27 : 5). Reconnaître Christ comme chef de son Église est plus qu'une vérité que nous croyons. C'est une réalité que nous essayons de vivre.

L'illustration d'une communion surveillée

Je vis avec ma famille dans un **ensemble résidentiel**, à Armenia. Cet ensemble d'environ 50 maisons a un mur d'enceinte et à l'entrée, un garde armé. Ce garde reconnaît mon épouse et mes enfants, et les fait entrer sans difficulté. Il a aussi une liste d'amis de notre famille qu'il laisse également entrer sans difficulté lorsqu'ils se présentent. L'autorisation d'entrer n'est donnée à aucun vendeur ambulancier, ni mendiant, ni curieux, ni voleur, puisque l'objectif est de garder l'endroit sain et sûr pour la famille. Mais lorsqu'un inconnu arrive à l'entrée et me demande, le garde m'appelle par le téléphone interne et me demande si je désire que la personne entre ou non. Comme c'est ma maison, c'est moi (et non le garde) qui détermine qui peut entrer et qui ne peut pas entrer. Il en est de même pour la **communion surveillée**. Les frères et sœurs qui viennent d'assemblées avec lesquelles nous sommes en confiance sont reçus avec joie. On ne permet pas la participation d'inconvertis, de chrétiens « curieux » ni de « touristes ecclésiastiques ». Mais lorsque se présente un cas visiblement sérieux et particulier, nous avons l'obligation de rechercher la volonté du Seigneur.

Dans cet ensemble résidentiel, le téléphone interne est parfois en panne pendant un ou deux jours. Cette panne provoque un problème sérieux, car pendant ce temps, tout visiteur qui n'est pas sur la liste est rejeté. Dans notre illustration, le téléphone représente notre communication avec le Seigneur. Si les frères d'une assemblée sont en conflit ou si, pour toute autre raison, ils ne sont pas en communion avec Christ (le Chef), ils ne peuvent pas écouter la voix du Seigneur. Quand elle ne peut pas discerner la volonté du Seigneur, une assemblée a deux options : (1) Choisir de pratiquer une **communion ouverte** dans laquelle participent tous ceux qui en ont la liberté : Ce ne serait pas correct, ou (2) choisir de pratiquer une **communion fermée** dans laquelle tout visiteur ne se trouvant pas sur la « liste d'assemblées » est rejeté ; Ce serait sectaire.

Si nous ne restons pas dans la dépendance du Seigneur chaque jour personnellement, il nous sera difficile de le faire collectivement en assemblée. Si nous ne vivons pas la liberté de l'Esprit, si nous avons peur de nous tromper ou peur d'être critiqués par des frères à l'œuvre, des missionnaires ou par d'autres assemblées, nous dépendrons uniquement de listes et de procédures « mécaniques ». Pour pratiquer la **communion surveillée**, une véritable dépendance du Seigneur est indispensable.

En conclusion, de la même manière que nous devons faire attention à ne pas baptiser un inconverti, nous devons également faire attention à ne pas recevoir à la Cène ceux dont le Seigneur n'approuve pas la présence. Il est possible que nous

nous trompions parfois, mais ne laissons pas la crainte de nous tromper éteindre le vif désir d'agir collectivement dans la dépendance du Seigneur.

B4 – Comment protéger l'intégrité d'une assemblée ?

RÉSUMÉ : Chaque assemblée est responsable devant Dieu de se protéger elle-même. Toute assemblée doit veiller à ce que les croyants locaux grandissent sainement. Elle doit conduire une discipline biblique et un processus actif de restauration. Les anciens doivent protéger l'assemblée des personnes qui n'édifient pas, qui enseignent de mauvaises doctrines ou qui incitent à la division. On doit résister à ces personnes « face à face », à la porte de l'assemblée.

L'église est très proche du cœur de Dieu. C'est pourquoi chaque assemblée est constamment attaquée. Satan cherche toujours à nuire à ce que Dieu apprécie. Dans le Nouveau Testament, le Seigneur nous a laissé un grand nombre d'instructions claires comme exemples pratiques de la manière de protéger l'intégrité de l'assemblée.

Six leçons à partir de Actes 20 : 20-30

En prenant congé pour la dernière fois des anciens de l'assemblée d'Éphèse, Paul leur dit : « *Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau au milieu duquel l'Esprit Saint vous a établis surveillants ... moi, je sais qu'après mon départ, il entrera parmi vous des loups redoutables qui n'épargneront pas le troupeau ; et il se lèvera d'entre vous-mêmes des hommes qui annonceront des doctrines perverses pour attirer les disciples après eux* » (Actes 20 : 28-30). Cette courte portion inspirée par Dieu contient au moins six enseignements clairs : (1) Les anciens (surveillants) ne sont pas volontaires ni ne se nomment eux-mêmes. L'Esprit Saint les a placés comme surveillants (ou anciens) dans une assemblée. L'assemblée et les anciens doivent le garder à l'esprit. (2) La protection du « troupeau » est une responsabilité que Dieu même a déléguée aux anciens. (3) Comme la responsabilité des anciens est locale, la partie du troupeau qu'ils doivent protéger est leur propre assemblée locale. (4) L'assemblée doit être protégée contre des problèmes d'origine interne (5) L'assemblée doit être protégée contre des problèmes qui viennent du dehors. (6) Les anciens doivent aussi veiller sur leurs âmes et se protéger eux-mêmes.

Certaines tendances de ceux qui sont à la tête sont nuisibles à toute assemblée : d'un côté la paresse, le matérialisme et la légèreté doctrinale et d'un autre côté, l'orgueil, le légalisme et le désir de dominer sur le troupeau. Il existe une autre tendance typique des conducteurs, celle d'essayer de manipuler ou d'intervenir dans les décisions d'autres assemblées. Certains, comme des « **chefs d'entreprise** », croient que leur assemblée est peu de chose et cherchent un pouvoir et un prestige plus étendus ; d'autres, parce qu'ils aiment leur Seigneur et apprécient profondément l'Eglise de Dieu, se sentent responsables de ce qui arrive dans d'autres assemblées. Ils sont comme des « **grand-mères** » qui interfèrent dans l'éducation de leurs petits-enfants parce qu'elles les aiment beaucoup, mais qui, de ce fait, désavouent les parents. Les anciens, comme les parents, ont une responsabilité locale bien définie et doivent l'assumer (1 Pierre 5 : 1-4).

Protéger l'assemblée contre les problèmes internes

Toute assemblée, comme toute famille, a ses moments difficiles. Nous ne devons pas ignorer les problèmes qui se présentent, mais plutôt chercher à les résoudre. Ce n'est pas pour rien que parmi les caractères requis pour un ancien, nous trouvons « *conduisant bien sa propre maison, tenant ses enfants soumis en toute gravité*⁴. (Mais si quelqu'un ne sait pas conduire sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'assemblée de Dieu ?) (1 Timothée 3 : 4-5). Les qualités nécessaires pour bien conduire l'assemblée s'apprennent à la maison. L'ancien doit savoir susciter l'ordre, l'obéissance et la discipline dans une ambiance salubre. Pour que ceci soit une réalité, dans son foyer et dans son assemblée, il faut éviter les deux extrêmes : d'un côté les remontrances constantes, les railleries et les réprimandes qui abattent le courage et gâchent l'ambiance et d'un autre côté, le manque d'intérêt, la légèreté et le laisser-aller qui génèrent la désunion et la mondanité.

Les anciens qui visitent régulièrement les foyers, qui sont disponibles pour conseiller et qui enseignent la Parole de Dieu de manière claire et pratique, protègent leur assemblée de beaucoup de problèmes internes. Ce travail est l'œuvre des anciens, mais tout croyant qui possède « bonté » et « connaissance » peut coopérer à ce service pastoral (Romains 15 : 14). Mais il existe aussi des frères et des sœurs compliqués, de tendance légaliste ou libérale. Certains ont la mauvaise habitude de tout critiquer, de mal parler d'autrui et de semer la discorde entre les frères. Ce n'est pas nouveau. Dans les Saintes Écritures, nous trouvons les moyens de protéger l'assemblée de telles personnes., Il est dit par exemple : « *Avertissez les dérégés*⁵ » (1 Thessaloniens 5 : 14). En ce qui concerne ceux qui persistent dans un mauvais chemin, il est dit : « *de vous retirer de tout frère qui marche dans le désordre ...notez-le, et n'avez pas de commerce avec lui* » (2 Thessaloniens 3 : 6, 14-15). Dans certains cas sérieux et avérés, il nous est dit : « *Convaincs-les devant tous, afin que les autres aussi aient de la crainte* » (1 Timothée 5 : 20).

Ils nous a mis un but ! Il y a quelques années, nous sommes entrés en contact avec un « frère » très dynamique de la ville de Cartago. Il nous a invités à partager la Parole avec un groupe de ses proches et de ses voisins qu'il réunissait dans sa maison. Ce « frère » avait visité un grand nombre de rassemblements chrétiens à Cartago et disait du mal de tous. « Mais avec vous », nous disait-il, « j'ai trouvé la saine doctrine que je recherchais ». Nous ne l'avions pas reçu en communion, mais nous participions à ses réunions de maison. Après avoir investi pendant plusieurs mois énergie et ressources matérielles pour l'aider, il a disparu un jour avec les chaises, les bibles et pas mal de littérature que nous lui avions confiée. C'était un escroc ! Il nous avait bien eus ! Lorsqu'un croyant qui a été dans un ou plusieurs rassemblements chrétiens vient vous rejoindre, demandez-lui aimablement ses références. S'il ne porte pas ou si l'on ne veut pas lui donner de lettre de recommandation, faites une brève visite ou téléphonez à un croyant qui le connaît. Il sera plus facile de l'aider en connaissant mieux son passé. Cette façon de faire aide également à protéger l'intégrité de l'assemblée. Parfois de « faux frères » et des « loups redoutables » s'infiltraient même dans les assemblées du Nouveau Testament (Galates 2 : 4 ; Actes 20 : 29). Nous pouvons parfois nous tromper mais si nous cherchons des références, « nous prendrons moins de buts ! »

⁴ Dans la version espagnole utilisée par Ph. Nunn, le mot est « *honnêteté* ».

⁵ Dans la version espagnole utilisée par Ph. Nunn, l'expression est : « *réprimandez les oisifs* ».

Diviseurs, hérétiques, et ceux qui n'édifient pas

Tout frère qui enseigne la Parole peut se tromper, ce qui ne doit pas nous effrayer, mais nous inciter au contraire, à écouter avec attention, afin que « *les prophètes parlent, deux ou trois, et que les autres jugent* » (1 Corinthiens 14 : 29). Apollos était un prédicateur « *éloquent et puissant dans les écritures* » mais il avait quelques erreurs doctrinales. Avec un amour authentique, un foyer chrétien l'a invité pour lui expliquer « *plus exactement la voie de Dieu* » (Actes 18 : 24-26). Ce couple nous donne un bel exemple de la manière dont peuvent être corrigés des égarements et des erreurs. Pourtant il y a trois sortes de personnes qui cherchent habituellement à enseigner, et qu'il faut empêcher.

(a) **Ceux qui n'édifient pas** : certains frères croient que parce qu'ils sont des « hommes », ils ont le droit de prêcher dans l'assemblée. La règle est simple : « *Que tout se fasse pour l'édification* » (1 Corinthiens 14 : 3, 5, 12, 26). « *Nous parlons devant Dieu en Christ, et toutes choses, bien-aimés, pour votre édification* » (2 Corinthiens 12 : 19). Les anciens doivent empêcher la participation au ministère de la Parole à quiconque n'édifie pas l'assemblée (1 Timothée 1 : 3-4). Un frère peut être un vrai croyant avec de bonnes intentions mais parler de manière embrouillée si bien qu'on ne comprend pas sa pensée. Si le fait persiste, on doit l'inciter à chercher de l'aide pour corriger son problème, ou à servir le Seigneur d'une autre manière. Je ne le vois pas comme une « discipline du silence », mais comme un moyen de protéger l'assemblée. Comment sait-on si l'Esprit Saint utilise un prédicateur ? C'est quand l'assemblée est édifiée.

(b) **Ceux qui enseignent une mauvaise doctrine**. Je crois normal qu'il existe quelques différences de compréhension parmi les frères (Philippiens 3 : 16). Nous sommes tous en train d'apprendre. Mais si un frère persiste à enseigner des doctrines étranges et déformées, il ne doit pas participer au ministère. Si l'erreur doctrinale est fondamentale, un tel frère doit être exclu de l'assemblée (2 Jean 1 : 9). Même au temps de Paul, il y avait « *beaucoup d'insubordonnés, vains discoureurs et séducteurs, principalement ceux qui sont de la circoncision, auxquels il faut fermer la bouche, qui renversent des maisons entières ...* » (Tite 1 : 10-11).

(c) **Ceux qui suscitent les divisions**. Nous avons des instructions claires pour le cas où un frère ou une sœur persiste à créer de la discorde dans une assemblée : « *Rejette l'homme sectaire après une première et une seconde admonestation* » (Tite 3 : 10). Nous avons aussi : « *Je vous exhorte, frères, à avoir l'œil sur ceux qui causent les divisions et les occasions de chute par des choses qui ne sont pas selon la doctrine que vous avez apprise ; et éloignez-vous d'eux* » (Romains 16 : 17). Il n'est pas correct de laisser des frères continuer d'utiliser l'enseignement pour promouvoir leur programme. S'ils visitent des maisons en recherchant du soutien pour leur division, les anciens doivent les surveiller et alerter l'assemblée. L'assemblée doit « se séparer » et « rejeter » de tels hommes. C'est une chose qui se fait localement, lorsque le cas se présente.

Protéger l'assemblée des attaques extérieures

Les moyens de protection de l'assemblée contre des problèmes internes peuvent également s'appliquer aux frères qui viennent d'ailleurs pour nous rendre visite. Les anciens rendront compte à Dieu de ce qui se passe dans leur assemblée, c'est

pourquoi ils ne doivent ni se relâcher ni se sentir intimidés lorsqu'ils sont visités par un missionnaire, un ouvrier du Seigneur, un croyant qui a fait des études universitaires ou qui a une belle voiture. Des frères visitent les assemblées pour leur bénédiction et leur édification, nous avons à les soutenir (3 Jean 5-8). Mais certains visitent les assemblées pour propager leurs erreurs doctrinales ou pour fomenter des partis et des divisions, nous avons à les rejeter avec fermeté (Galates 2 : 11-13 ; 4 : 17). Comment le faire ? Si un frère arrive dans votre assemblée et est connu pour enseigner une fausse doctrine ou pour fomenter des divisions, les anciens le prennent à part et l'informent qu'il ne doit pas y enseigner. Ils protègent ainsi l'intégrité de leur assemblée.

Les apôtres nous ont laissé des instructions quant à leur enseignement et quant à leur manière d'agir (Actes 20 : 18-20 ; 2 Timothée 3 : 10). Le problème de comportements et de visites non désirées se produisait aussi parmi les assemblées du Nouveau Testament. L'apôtre Paul a résisté aux frères porteurs de doctrines étranges qui visitaient les assemblées de Judée (Galates 2). L'apôtre Jean recommande que « *si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas ...* » (2 Jean 10). Certaines assemblées étaient dominées par des frères forts, qui voulaient tout contrôler comme Diotrèphe. Les autres assemblées devaient-elles exclure Diotrèphe ? Ont-elles rassemblé des lettres et des signatures pour exclure cette assemblée ? L'apôtre Jean recommande simplement : « *N'imité pas le mal, mais le bien* » (3 Jean 9-12). Comment les apôtres ont-ils réagi face aux désordres sérieux de l'assemblée de Corinthe et aux déficiences des assemblées de Crète ? Que recommandent les apôtres face à la forte tension entre les chrétiens d'origines juive et non juive ? **Nous ne trouvons nulle part les apôtres incitant les assemblées à prendre une position formelle face aux problèmes d'une autre assemblée. Nous ne trouvons nulle part les apôtres incitant à une division entre les assemblées, ni en excluant certaines pour protéger la saine doctrine.** Cela voudrait-il dire que les apôtres restaient « neutres » devant le désordre ? Bien sûr que non ! Nous les voyons souffrir de ces désordres, écrire des lettres directement aux personnes et aux assemblées touchées, et chercher à corriger « face à face » ces problèmes. Dans la **partie C8**, nous étudierons certains de ces cas de manière plus approfondie.

Attention au violeur ! S'il y a une preuve que Pepe est un violeur d'enfants, mon épouse et moi-même, en tant que conducteurs de notre foyer, surveillerons la porte de notre maison pour ne pas le laisser entrer. Si vous avez un foyer, il vous revient de le protéger des dégâts que peut occasionner une telle personne. Entre frères et entre amis, nous pouvons nous appeler au téléphone et dire « Attention à Pepe ! », et nous pouvons déclencher une sirène d'alarme dans le pâté de maisons quand un tel homme s'approche. Mais chaque père de famille doit protéger sa propre porte. Si je permets à Pepe d'entrer chez moi et d'y causer des dégâts, cela vous rendra triste, mais c'est ma famille qui en subira les dommages. C'est la même chose entre les assemblées comme entre les familles : elles peuvent échanger des informations, conseiller, coopérer et se soutenir. Mais c'est aux anciens locaux que revient la tâche de rejeter ce qui serait préjudiciable à la santé de leur assemblée locale.

Christ, comme chef de son Église, se charge de veiller sur **l'Église dans sa totalité**. Aux anciens, il est commandé : « Paissez le troupeau de Dieu qui est avec vous »,

c'est-à-dire l'**Église locale** (1 Pierre 5 : 2). De ce fait, nous ne sommes pas appelés à enquêter, juger ni émettre des décrets concernant des frères à problèmes qui vivent en Argentine ou au Japon (bien que, si l'un de nous a l'occasion d'aller au Japon, il puisse avoir la liberté d'exprimer avec prudence ses préoccupations). Mais si quelques-unes de ces personnes ou doctrines arrivent à la porte de notre assemblée, **nous devons agir**, avec amabilité mais avec fermeté.

Conclusion

Il existait des différences profondes et ressenties entre croyants du Nouveau Testament, particulièrement entre les assemblées d'origine juive et les assemblées de croyants non juifs, mais avec **amour, correction et patience**, ils s'aidaient et se supportaient les uns les autres (Romains 14, Colossiens 3 : 12-14).

Ainsi, comme il existe des différences entre les familles, il est naturel qu'il en existe aussi entre assemblées. Ce qui ne veut pas dire que les différences ne soient pas importantes. Chaque frère, chaque sœur et chaque assemblée doivent étudier la Parole et approfondir ses convictions devant le Seigneur. Mais il existe un domaine de liberté possible dans chaque assemblée, qui doit être respecté. Cette liberté peut inclure différentes expressions culturelles, différentes manières de chanter, différentes manières d'évangéliser, d'enseigner et de faire des disciples. Rappelons-nous que c'est Christ qui bâtit son Eglise. Nous sommes persuadés que la bonne œuvre que Dieu a commencée en chaque croyant et en chaque assemblée, il « *l'achèvera⁶ jusqu'au jour de Jésus-Christ* » (Philippiens 1 : 6). Pendant que le Seigneur travaille en nous, l'apôtre Paul exhorte : « *Nous tous donc qui sommes parfaits (matures), ayons ce sentiment ; et si en quelque chose vous avez un autre sentiment, cela aussi Dieu vous le révélera ; cependant, dans les choses auxquelles nous sommes parvenus, marchons dans le même sentier⁷* » (Philippiens 3 : 15-16). Que le Seigneur aide chacun d'entre nous à vivre de bonnes relations fraternelles dans notre propre assemblée, et que nous contribuions aussi à aider et à encourager des relations saines, dynamiques et bibliques avec les autres assemblées chrétiennes.

« Ainsi donc, mes frères bien-aimés,
soyez fermes, inébranlables,
abondant toujours dans l'œuvre du Seigneur,
sachant que votre travail n'est pas vain dans le Seigneur. »

1 Corinthiens 15 : 58

⁶ Dans la version espagnole utilisée par Ph. Nunn, le mot est "perfectionnera"

⁷ La version espagnole utilisée par Ph. Nunn correspond à la variante : « *marchons suivant une même règle et ayons un même sentiment* ».

PARTIE C

Notes, études et esquisses

Cette partie contient un ensemble de courtes études qui appuient et complètent les thèmes abordés dans la partie B. Ces études peuvent être considérées comme un peu plus approfondies. Elles sont plus particulièrement destinées à ceux qui enseignent la Parole, mais pourront être utiles à tout frère ou sœur qui désire approfondir ces sujets. Si vous avez peu de temps, je vous recommande particulièrement les parties C7 et C8.

C1 – Apprendre de l’Ancien Testament

Nous affirmons avec joie que « *toute écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice* » (2 Timothée 3 : 16). Tant l’Ancien que le Nouveau Testament sont inspirés par l’Esprit Saint. « *Car toutes les choses qui ont été écrites auparavant ont été écrites pour notre instruction* » (Romains 15 : 4). L’Ancien Testament aussi instruit et fortifie la foi du chrétien aujourd’hui. Ces versets et d’autres passages nous incitent à lire, à étudier et à nous nourrir des deux Testaments. Notre but principal dans cette partie est de corriger quelques erreurs communes dans l’application de l’Ancien Testament.

Israël et l’Eglise sont des entités différentes

Toute personne étudiant sérieusement les Saintes Écritures découvre rapidement une différence marquée entre l’Ancien et le Nouveau Testament. Le **peuple d’Israël** est au centre de l’Ancien Testament et **l’Eglise de Jésus-Christ** est au centre du Nouveau Testament. Tant Israël que l’Eglise sont « le peuple de Dieu », mais Dieu agit avec eux de manière très différente. Certains utilisent le mot « dispensations » pour différencier ces deux périodes de temps ou ces deux manières différentes pour Dieu d’être en relation avec l’homme. Israël est un peuple terrestre. L’Eglise est un peuple céleste. Pour appartenir à Israël, il faut naître juif. Pour appartenir à l’Eglise, il faut naître de nouveau. Dans la nation d’Israël prédominaient la LOI, les règles, les symboles et les ordonnances. Dans l’Eglise, prédomine la GRÂCE. Nous notons que certains enseignements sont donnés par Dieu à Israël et pas à l’Eglise, et que d’autres sont donnés à l’Eglise et pas à Israël. Si nous n’affirmons pas clairement la différence entre Israël et l’Eglise, nous arriverons à des conclusions étranges et excentriques, tant pour notre comportement qu’en prophétie.

Regardons quelques erreurs fréquentes :

(a) **La prospérité** : Certains utilisent des passages comme Deutéronome 8 : 7-18, pour enseigner que tout croyant obéissant prospérera matériellement. La promesse de prospérité matérielle a été donnée au peuple d’Israël et non à l’Eglise. Le chrétien obéissant est béni par Dieu, mais la bénédiction peut être matérielle ou spirituelle. L’apôtre Paul et d’autres chrétiens ont vécu des moments de dénuement (Philippiens

4 : 12 ; 2 Corinthiens 8 : 2). Le Seigneur a-t-il été obéissant à son Père ? Bien sûr que oui ! Le Seigneur a-t-il prospéré matériellement ? Évidemment non !

(b) **La circoncision** : Des milliers de chrétiens juifs ont tenté d'implanter la circoncision au sein de l'Église (Actes 15 : 1 ; 21 : 20-21). La circoncision, comme beaucoup d'autres choses, a été donnée par Dieu à Israël et non à l'Église.

(c) **La dîme** : Beaucoup de pasteurs insistent sur l'obligation pour le chrétien de donner 10 % de ses revenus à l'église. Sur quoi fondent-ils cet enseignement ? Sur les lois données par Dieu au peuple d'Israël dans l'Ancien Testament, comme Malachie 3 : 8-10. Le Nouveau Testament enseigne que le chrétien doit offrir avec joie, régulièrement, proportionnellement à ses ressources, avec sacrifice, généreusement et secrètement. Mais la dîme, comme loi, comme obligation, a été donnée à Israël et non à l'Église.

L'Église, un mystère

L'évangile du salut par Jésus-Christ a été quelque chose que Dieu « *avait auparavant promis par ses prophètes dans de saintes écritures* » (Romains 1 : 2). Mais la formation de **l'Église** n'a pas été annoncée dans l'Ancien Testament.

Dans ses explications à propos de l'Église, l'apôtre Paul dit que « *par révélation, le mystère m'a été donné à connaître ... lequel, en d'autres générations, n'a pas été donné à connaître aux fils des hommes ...* » Si nous désirons former des assemblées selon le dessein de Dieu, il est extrêmement important de comprendre que l'église est un « *mystère caché dès les siècles en Dieu* » et que « *ce mystère est grand* ». (Éphésiens 3 : 3-9 ; 5 : 32). Dans l'Ancien Testament, nous trouvons des enseignements très importants sur la nature de Dieu, la moralité, la sainteté, la nécessité de verser du sang pour le pardon, les événements prophétiques, et beaucoup d'autres choses. Il contient également des personnages, des histoires et des situations qui peuvent nous **illustrer** des aspects de la vie chrétienne et du fonctionnement de l'Église. **Mais c'est uniquement dans le Nouveau Testament que nous trouvons le dessein de Dieu pour l'assemblée.** Il est incorrect de prendre des procédures données au peuple d'Israël pour les appliquer à l'Église. Tout ce dont l'Église a besoin pour fonctionner selon les plans de Dieu, nous l'avons dans le Nouveau Testament. Et gloire à Dieu, il y a révélé tout ce dont nous avons besoin ! Il n'y manque rien !

Adopter des pratiques juives dans l'Église

Il faut noter comment le peuple chrétien, au cours des siècles, a tenté d'introduire dans l'Église des enseignements que Dieu avait donnés à Israël. Par exemple, certains groupes font une différence entre les frères « dans le sacerdoce » et le reste des frères (qu'ils nomment laïcs). Certains de ces « prêtres⁸ » ont des vêtements spécifiques pour les différencier, tout comme en Israël. Mais dans l'Église, tout croyant est un sacrificateur (Apocalypse 1 : 5-6). Il est fréquent que la structure pyramidale d'autorité, évidente dans le peuple d'Israël (Exode 18 : 14-24), soit adoptée par des groupes chrétiens. La simplicité de se rassembler tout simplement autour de Christ est remplacée par quelques « cérémonies » de style juif. Certains

⁸ En espagnol, "prêtre" et "sacrificateur" se traduisent tous les deux par "sacerdote".

utilisent des « eaux » saintes, comme autrefois en Israël (Nombres 19). Quelques groupes de chrétiens observent le sabbat et ne mangent pas d'animaux « impurs ». D'autres chrétiens appliquent au dimanche les restrictions du sabbat juif. L'église locale peut se réunir en n'importe quel lieu (au commencement, les chrétiens se réunissaient dans des maisons), mais certains chrétiens construisent leurs chapelles en imitant le « temple des juifs », avec son luxe, son « autel » et ses emplacements particuliers. Beaucoup de chrétiens, et parmi eux « les frères », rejettent ces adaptations. Mais d'une manière subtile, des pratiques juives peuvent être adaptées et introduites dans les assemblées. Regardons deux lois et une situation dans l'Ancien Testament qui, lorsqu'elles sont appliquées à l'Eglise, suscitent un comportement qui n'a aucun fondement dans le Nouveau Testament.

LA SOUILLURE EN CHAÎNE : Dans les livres du Lévitique et des Nombres, nous rencontrons diverses procédures données au peuple d'Israël qui vivait à l'époque sous des tentes. Ce sont des instructions pratiques pour protéger la santé de la nation, pour éviter que des infections et des maladies se transmettent et contaminent tout le peuple. Certains, de manière erronée, essaient d'appliquer ces instructions à l'Eglise.

Étudions les instructions données en **Nombres 19** sur la contamination ou maladie possible que peut apporter un cadavre. « *C'est ici la loi, lorsqu'un homme meurt dans une tente : quiconque entre dans la tente, et tout ce qui est dans la tente, sera impur sept jours* » (v. 14). À la fin des sept jours, tous les habitants de la tente étaient purifiés (v. 18). Pour donner du sérieux à l'évènement, « *l'homme qui sera impur, et qui ne se sera pas purifié, cette âme-là sera retranchée du milieu de la congrégation – car il a rendu impur le sanctuaire de l'Éternel* ». (v. 20). Si une personne sortait d'une tente impure et touchait une autre personne ou entrait dans une autre tente, cette personne et cette tente étaient également impures. Et si ces personnes-là visitaient d'autres tentes, ces autres tentes aussi étaient impures. En résumé, « *tout ce que l'homme impur aura touché sera impur* » (v. 22). Ceux qui travaillent en atmosphère contrôlée reconnaissent que ces instructions données par Dieu sont naturelles et très efficaces pour empêcher la propagation d'une possible épidémie. L'Ancien Testament contient des enseignements importants pour le peuple chrétien (1 Corinthiens 9 : 8-10), mais pour les appliquer, nous devons en trouver la confirmation dans le Nouveau Testament.

Observons ce qui se passe lorsqu'on applique cette procédure à l'Eglise. On compare une tente à une **assemblée**, le mort à une **erreur doctrinale**, être impur c'est être **excommunié**, et toucher c'est **participer à la Cène**. L'enseignement donnerait ceci : si un frère a une erreur doctrinale, et si son assemblée locale ne se « purifie » pas de cette erreur, cette assemblée est exclue de la communion. Si un croyant de passage participe à la Cène dans cette assemblée, il est automatiquement excommunié. Si le visiteur revient à son assemblée d'origine et participe à la Cène, cette assemblée est exclue. Si une sœur d'une assemblée exclue rend visite à une autre assemblée, et que cette assemblée lui permet de participer à la Cène, cette assemblée sera aussi exclue. Peu importe si les frères de passage ne comprennent pas, ne connaissent pas ou ne soutiennent pas l'« erreur doctrinale » : par le fait de participer à la Cène, ils sont « souillés » et pour finir « excommuniés ».

On appelle cet enseignement étrange et inquisiteur la « **doctrine de la souillure en chaîne** ». Parmi « les frères », j'observe que « le mort » habituellement est toute personne qui « ne respecte pas une décision d'assemblée ». Très rapidement, si l'on applique ce mécanisme, les exclusions se propagent comme une réaction en chaîne au travers des assemblées, régions et pays. Le Nouveau Testament enseigne que tout chrétien et toute assemblée doit se purifier de la souillure pratique. Nous étudierons le sujet du levain dans la **partie C2**.

Il est important de remarquer que ces assemblées qui enseignent et pratiquent la **doctrine de la souillure en chaîne** ne peuvent pas pratiquer une **communion surveillée**. En effet, en recevant un frère de passage d'une autre assemblée, ils pensent qu'ils s'identifient totalement avec tout ce qui se pratique dans cette assemblée.

LA LOI DU LÉPREUX : La lèpre est considérée comme une maladie très contagieuse. C'est pour cela que Dieu a donné au peuple d'Israël des instructions pour le protéger d'une épidémie (Lévitique 13 et 14). Dans diverses parties de la Bible, cette maladie est utilisée comme une figure du péché. Mais il est très différent d'essayer d'utiliser ces procédures juives pour gérer « la discipline » dans l'Eglise. Sous plusieurs aspects, la loi du lépreux peut **illustrer** des procédures disciplinaires, mais c'est dans le Nouveau Testament que nous devons apprendre comment protéger l'assemblée et comment réhabiliter le frère qui a péché.

Dans la **partie B4**, nous avons déjà considéré comment protéger l'intégrité d'une assemblée. Dans la **partie C8**, nous regarderons quelques problèmes sérieux de l'Eglise, et comment les apôtres, guidés par l'Esprit Saint, réglaient ces questions. Nous noterons que l'enseignement sur la **souillure en chaîne** n'a AUCUN fondement dans le Nouveau Testament.

LE PÉCHÉ D'ACAN : Il est tout à fait certain que si nous couvrons consciemment le péché d'autrui, nous y participons. Dieu nous considère également coupables. Le cas du péché d'Acan en **Josué 7** est intéressant. Au moment de la destruction de Jéricho, Dieu dit à son peuple : « *Vous vous garderez de l'anathème, de peur qu'en prenant de l'anathème, vous ne vous rendiez vous-mêmes anathème, et que vous ne fassiez devenir anathème le camp d'Israël* » (Josué 6 : 18). Acan a désobéi en prenant de l'or et des vêtements, et en les enterrant au milieu de sa tente. Comment Dieu a-t-il répondu ? De manière cohérente avec ce qu'il avait dit en Josué 6 : 18 : Dieu a jugé tout le peuple d'Israël. « *Israël a péché, et même ils ont transgressé mon alliance que je leur avais commandée* » (Josué 7 : 11) et « *la colère de l'Éternel s'embrasa contre les fils d'Israël* » (Josué 7 : 1). Notons que les fils d'Israël ne savaient pas encore qu'Acan avait péché.

Observons ce qui se passe lorsqu'on tente d'appliquer cet épisode à l'Eglise. On compare les douze tribus d'Israël aux **assemblées**, l'or et les vêtements à un **péché**, et Acan à un **frère** d'une assemblée, qui a un péché caché. Mais demandez-vous : Comment une assemblée peut-elle juger un péché qu'elle ne connaît pas ? Même s'il y a des soupçons, deux ou trois témoins sont nécessaires (2 Corinthiens 13 : 1 ; 1 Timothée 5 : 19). Dieu jugerait-il toutes les assemblées du monde pour le péché caché d'un seul frère ? Bien sûr que non ! Le Nouveau Testament n'accrédite pas

cette manière de penser. Nous y trouvons par contre qu'une assemblée participe au péché d'autrui lorsqu'elle ne juge pas un péché manifesté en son sein. C'est l'enseignement très clair de **1 Corinthiens 5**. Nous trouvons un cas similaire à celui d'Acan avec **Ananias et Sapphira** en Actes 5. Nous y lisons que Dieu a jugé sans détours les deux coupables, mais pas l'église entière. De plus, Sapphira n'a pas été jugée pour le péché de son époux. Elle est tombée morte lorsque elle-même a menti (v.8). Dieu n'a pas tenu toute l'assemblée coupable du péché d'Ananias et de Sapphira. Il n'est pas correct d'appliquer directement le cas d'Acan à une assemblée, ni à l'Eglise de Christ en général.

En conclusion, l'Eglise de Christ n'est pas l'équivalent du peuple d'Israël, et une assemblée n'est pas l'équivalent de l'une de ses douze tribus. L'église est un mystère, quelque chose de complètement nouveau. **Tout enseignement s'appliquant à l'église aujourd'hui doit être clairement exposé dans le Nouveau Testament.**

C2 – Le levain souille

Le Nouveau Testament utilise le levain d'une manière figurée, pour parler de deux sortes de mal : (1) **le levain moral**, comme l'hypocrisie, les diffamations, l'adultère, etc. (Marc 8 : 15 ; Luc 12 : 1 ; 1 Corinthiens 5) et (2) **le levain doctrinal**, comme les mauvais enseignements (Matthieu 16 : 6, 11-12 ; Galates 5). Nous sommes ensuite exhortés à être vigilants, car « *un peu de levain fait lever la pâte tout entière* » (1 Corinthiens 5 : 6 et Galates 5 : 9). **Le levain n'est pas une souillure en chaîne, par contact occasionnel. C'est une souillure concrète** que nulle assemblée ne doit ignorer. Le levain contamine la pâte dans laquelle il est enfoui (Matthieu 13 : 33).

Comment le levain moral agit-il ?

Considérons le cas du **levain moral**. Si une jeune fille de l'assemblée se fiance avec un inconverti et que l'assemblée veuille ignorer la situation, il y aura sous peu d'autres fiançailles « *sous un joug mal assorti* » (2 Corinthiens 6 : 14). Si l'attitude de quelques frères est orgueilleuse, elle générera petit à petit une assemblée orgueilleuse. Si un ancien couvre l'activité immorale d'un autre frère, d'ici peu il y aura une épidémie d'immoralité dans l'assemblée. Si nous permettons à un frère de faire des commérages et des calomnies, d'ici peu l'assemblée sera pleine de rumeurs. Tout cela nous l'avons vu et nous attestons que c'est ainsi que fonctionne pratiquement le levain moral.

Comment le levain doctrinal agit-il ?

Nous apprenons comment fonctionne le **levain doctrinal** en comparant les chapitres 2 et 5 de l'épître aux Galates. Observons : Dans les assemblées de Judée, il y avait des frères qui enseignaient qu'il était nécessaire que tout chrétien soit circoncis. Cet enseignement attristait et préoccupait Paul, mais la présence de ces docteurs dans les assemblées de Judée ne souillait pas l'assemblée d'Antioche ni celles de Galatie. Le problème a été soulevé par la suite car quelques-uns de ces docteurs de Judée sont arrivés à Antioche et ensuite en Galatie. Que s'est-il passé ? **Pierre** a eu peur de ces frères et a changé de comportement. Ensuite, **d'autres juifs** ont suivi le courant initié par Pierre, « *de sorte que **Barnabas** même fut entraîné avec eux par*

leur dissimulation » (Galates 2 : 13). Nous observons ici comment fonctionne le levain doctrinal dans une assemblée. Les docteurs de Judée ont apporté une mauvaise doctrine. Ayant peur d'eux, Pierre a changé de comportement. Ensuite d'« autres juifs » ont participé à cette dissimulation. Après, Barnabas a suivi le mouvement. Comment le levain doctrinal fonctionne-t-il ? Un enseignement erroné est accepté, soit parce qu'on le croit et qu'on est d'accord, soit par peur ou respect de ceux qui l'enseignent, soit pour éviter des controverses. De cette manière, l'assemblée locale est contaminée. C'est une souillure concrète, non une souillure en chaîne par contact occasionnel. Et quel est le remède apostolique ? Écrire des lettres et se prononcer contre les assemblées de Judée ? Non. Il faut résister « en face » au levain doctrinal lorsqu'il surgit dans l'assemblée. Il est évident que les frères de Galatie qui ont résisté à l'enseignement des docteurs de Judée n'ont pas été souillés par ce levain doctrinal. Les assemblées de Corinthe et de Rome, bien éloignées de cette situation, n'ont pas non plus été souillées par ces docteurs de Judée. Lire un livre contenant quelques erreurs doctrinales ne me souille pas si je l'examine avec attention et n'en retiens que ce qui est bon. Mais si j'en accepte les erreurs, il me souille. Et si j'enseigne ces erreurs, je peux contaminer les autres.

C3 – Qu'est-ce que la Table du Seigneur ?

Le Nouveau Testament utilise trois termes pour décrire le mémorial de la mort du Seigneur. Un terme simple est la **fraction du pain** (Actes 2 : 42 ; 20 : 7), qui fait référence à l'un des symboles. L'expression « la **Cène dominicale**⁹ » (1 Corinthiens 11 : 20) nous rappelle que ce symbole est un repas, et que, du moins au commencement, il avait lieu le soir. Nous ne rencontrons qu'une seule fois dans le Nouveau Testament l'autre expression, la **table du Seigneur** (1 Corinthiens 10 : 21). Elle est mentionnée en contraste avec la « table des démons ».

Quand nous étudions les Saintes Écritures, notre devoir est, de rechercher et d'extraire la signification des mots, expressions et versets avec l'aide du Saint Esprit, en comparant les passages les uns aux autres. Il est plus difficile d'être précis dans notre interprétation, quand on trouve un mot ou une expression peu de fois : c'est un danger de lui attribuer une signification étrangère au contexte. Nous savons, par exemple, qu'il se propage des erreurs sous les termes d'« onction » ou de « baptême du Saint Esprit ». Les expressions « table du Seigneur » et « table des démons » sont utilisées une seule fois dans le Nouveau Testament (1 Corinthiens 10 : 21). Il nous faut donc faire très attention à ne pas charger ces mots d'idées qui ne sont pas clairement présentes.

Deux utilisations du mot « table »

Dans la Bible, le mot « table » est utilisé de manière **littérale** et de manière **figurée**. La nuit où le Seigneur a été livré, Jésus « *se mit à table, et les douze apôtres avec lui* » et ils ont célébré la première Cène (Luc 22 : 14). Ici le mot "table", utilisé de manière littérale, se réfère au meuble de la chambre haute sur lequel les éléments de la Pâque étaient disposés. Mais en 1 Corinthiens 10 : 21, le mot "table" est utilisé

⁹ NDT : On se rappelle que cène vient du latin "céna" (repas du soir) et que dominical vient de "Dominus" (le maître). C'est donc équivalent à "souper du Seigneur".

de manière figurée. La « table du Seigneur » n'est pas le meuble matériel sur lequel reposent le pain et la coupe. La question importante est alors : que signifie l'expression « table du Seigneur » ?

Une interprétation sectaire

Certains docteurs parmi « les frères » associent la « table du Seigneur » à l'« autel » donné au peuple d'Israël, ce qui induit la pensée que la « table du Seigneur » est une « chose ». Certains ont cette table et d'autres ne l'ont pas. Quelques-uns de ces docteurs commencent à croire que leur cercle d'assemblées est le seul à la détenir. D'autres croient qu'il est impossible qu'un groupe de croyants identifié par un nom particulier ou ayant un lien avec une dénomination détienne cette table. D'autres, au moment de la division de leur assemblée (ou d'une séparation), soutiennent : « C'est nous qui gardons la table du Seigneur », et les autres ne l'auront pas jusqu'à ce qu'ils reviennent avec nous. Il est clair que nous devons nous retirer de l'iniquité (2 Timothée 2 : 19), mais certains taxent d'iniquité tout ce qui ne s'ajuste pas à leurs convictions. À mon avis, quelques frères ont transformé le bel et simple enseignement de la table du Seigneur en un outil qui suscite des pensées et des comportements sectaires qui déshonorent le Seigneur.

La « table des démons »

Le contexte de 1 Corinthiens 10 : 21 nous enseigne clairement que les croyants qui désirent jouir d'une véritable communion avec Christ en participant à cet acte symbolique, doivent se séparer complètement des choses occultes, sataniques ou démoniaques. C'était un problème particulièrement sérieux à **Corinthe** parmi les chrétiens d'origine païenne. Je remarque aujourd'hui que c'est encore un sérieux problème, spécialement parmi des chrétiens d'origine catholique ou idolâtre en Amérique Latine ou en Afrique. Dans la première épître aux Corinthiens, l'apôtre systématiquement donne la solution à une série de sujets d'inquiétudes et de désordres précis et réels existant dans l'assemblée de Corinthe. Par exemple, dans le chapitre 1, il parle de divisions. Dans les chapitres 2, 3, 4 et 9, il se défend contre les critiques de certains. Dans les chapitres 5 et 6, il corrige un problème d'immoralité et des litiges entre croyants. Dans le chapitre 7, il corrige des désordres matrimoniaux. Les chrétiens de l'assemblée de Corinthe avaient des problèmes avec l'idolâtrie et ce qui était sacrifié aux idoles. Ces chrétiens se séparaient difficilement de leurs habitudes païennes du passé. C'est pourquoi l'apôtre leur écrit de manière claire et forte dans les chapitres 8 et 10 : « *C'est pourquoi, mes bien-aimés, fuyez l'idolâtrie* » (1 Corinthiens 10 : 14).

Des années plus tard, en examinant les assemblées de Pergame et de Thyatire, le Seigneur Jésus « *qui a l'épée aigüe à deux tranchants* » et « *ses yeux comme une flamme de feu* » fait référence à « *manger des choses sacrifiées aux idoles* » et les appelle à la repentance (Apocalypse 2 : 12-22). Aujourd'hui, comme en ce temps-là, certains croyants sont attachés aux influences, aux horoscopes, aux pattes de lapin, aux consultations de guérisseurs, à la lecture du marc de café et à des choses semblables. Cet appel est aussi pour toi, cher frère, chère sœur : « *Repens-toi donc ; autrement, je viens à toi promptement, et je combattrai* » Apocalypse 2 : 16). Ces choses provoquent « *le Seigneur à la jalousie* » (1 Corinthiens 10 : 20-22). Il n'est pas correct d'identifier toutes les pratiques erronées des autres congrégations à la

« table des démons », et encore moins d'affirmer que les chrétiens qui ne se réunissent pas « avec nous » ont « la table des démons ».

La Table et l'Autel

Nous savons que dans le Tabernacle, il y avait deux autels : l'autel de l'encens, qui nous parle aujourd'hui d'adoration, et l'autel de l'holocauste. L'autel de l'holocauste était unique et appartenait au peuple d'Israël. Cet **autel**, avec le **sacrifice** et le **sacrificateur** qui l'offrait, sont des représentations symboliques de CHRIST et de Son œuvre à la croix. Christ s'est offert lui-même (Hébreux 9 : 14, 26). Dans le premier chapitre de Malachie, nous trouvons une référence à l'encens : « *En tout lieu, l'encens sera brûlé à mon nom* » (Malachie 1 : 11). Dans ce chapitre, la plainte de Dieu dénonce les sacrificateurs qui offraient des animaux malades. Malachie précise : « *Maudit est celui qui... sacrifie au Seigneur ce qui est corrompu* » (Malachie 1 : 14). Ils méprisaient l'autel de l'holocauste et son sacrifice (vs. 7, 8, 12, 13). Mais Christ, notre Agneau parfait, a déjà été sacrifié et accepté. « *Nous avons été sanctifiés par l'offrande du corps de Jésus Christ faite une fois pour toutes* » (Hébreux 10 : 10). Les catholiques associent la Cène dominicale à l'Autel de l'holocauste et cherchent à sacrifier le Seigneur une nouvelle fois à chaque messe. Il est évident que l'autel de l'holocauste et les sacrifices d'animaux parlent de CHRIST, et pas directement de notre célébration régulière de la Cène ou de la Table du Seigneur. Hébreux 13 : 10 doit se comprendre dans ce contexte. Aujourd'hui, nous offrons des sacrifices spirituels d'adoration en reconnaissance pour une œuvre accomplie (1 Pierre 2 : 5, 9 ; Hébreux 13 : 15). Je crois que la réprimande aux israélites qui pensaient que « *la table de l'Éternel est méprisable* » (Malachie 1 : 7) trouve son parallèle aujourd'hui en ceux qui méprisent ou rejettent CHRIST et son œuvre rédemptrice.

Mais alors, qu'est-ce que la « table du Seigneur » ?

Une table nous parle de partage d'un repas, de communion, de relation, d'amitié. La « table du Seigneur » nous parle donc de communion avec le Seigneur. Il ne s'agit pas de quelque chose de tangible que nous pouvons « détenir », ou que nous pouvons « voir ». C'est une notion abstraite. Spontanément, nous pourrions décrire la « table du Seigneur » comme l'ambiance, la température spirituelle ou le « microclimat » que nous vivons collectivement avec Christ. Il est clair que tout ce qui déplaît au Seigneur réduit la plénitude de cette expérience. Les amertumes, disputes, manque de pardon, rébellion, orgueil, désobéissance, etc. ... interrompent la communion. Un dimanche nous pouvons célébrer la Cène dans l'assemblée et jouir collectivement d'une véritable communion avec Christ. Ce dimanche-là, nous jouissons de la « table du Seigneur ». Mais il est possible que quelques croyants distraits, ou sous l'emprise du péché, participent au pain et à la coupe : comme ils ne jouissant pas de la communion avec Christ, ils ne vivront pas, ou peu, ce qu'est la « table du Seigneur ». Il est possible que, dans une assemblée, après un conflit interne, on prenne la Cène, on chante les cantiques, on lise la Bible, mais qu'en réalité, l'Esprit Saint soit attristé. La véritable communion avec Christ, si elle existe, est très faible. Un tel dimanche, je crois que l'on pourrait dire qu'on a célébré la Cène dominicale, mais pas à la Table du Seigneur. Il a manqué la véritable communion. Certains diraient qu'ils n'ont pas célébré la Cène, ils ont seulement mangé du pain et bu à une coupe. Mais nous devons veiller à ne pas juger les autres assemblées. Le Seigneur lit dans les cœurs. Il est évident qu'aucun groupe de croyants ne peut

posséder cette « table ». Les croyants qui jouissent véritablement de la communion avec Christ et avec les autres croyants et qui participent à la Cène en discernant le corps et le sang de Christ, célèbrent la **Cène du Seigneur** en vivant l'expérience de la **Table du Seigneur**.

C4 – Qu'est-ce que le Corps de Christ, et qu'est-ce qu'il n'est pas ?

L'image de l'Eglise comme Corps de Christ est l'une des plus riches et des plus intéressantes. Pour éviter les conclusions fantaisistes, il faut noter que l'utilisation de l'image du « corps » varie un peu, mais si nous lisons chaque passage dans son contexte, nous éviterons les erreurs. Par exemple, en **Éphésiens 5**, nous apprenons que « *Christ est le chef de l'assemblée, lui, le sauveur du corps.*¹⁰ » (v. 23). Mais en **1 Corinthiens 12**, le même apôtre nous enseigne qu'un croyant peut être un œil, l'ouïe ou l'odorat – c'est-à-dire, des parties de la tête (v. 17, 21). L'apôtre utilise simplement cette image de deux manières différentes, et c'est bien normal. En Éphésiens, l'enseignement clé est que Christ, comme chef, doit diriger chaque membre du corps. En 1 Corinthiens 12, l'enseignement clé est que tous les membres sont différents et nécessaires pour que le corps fonctionne bien.

De quoi le corps de Christ est-il constitué ?

De l'image du Corps de Christ se dégagent de beaux enseignements comme le travail d'équipe entre croyants, la diversité des membres (Dieu nous a créés différents), la nécessité de chaque membre, la compassion les uns envers les autres, le fait qu'il existe une seule Eglise, et bien d'autres choses. Il est fondamental de savoir clairement ce que représente le Corps de Christ, qui en fait partie et qui n'en fait pas partie. Lorsqu'il existe des conflits entre croyants, certains affirment que le Corps de Christ se divise. Est-il possible de diviser le Corps de Christ ? Lorsqu'une assemblée refuse de se soumettre à la décision d'une autre assemblée, quelques-uns disent qu'elle nie l'unité du Corps de Christ. Est-ce certain ? D'autres disent qu'il faut recevoir dans l'assemblée tout membre du Corps de Christ. Est-ce correct ? Notons qu'il est important de comprendre l'enseignement biblique au sujet du Corps de Christ. Je désire vous montrer que le Corps de Christ N'EST PAS un groupe de quelques assemblées, ni de toutes les assemblées. Le Corps de Christ EST l'ensemble de tous les vrais enfants de Dieu. Le Corps de Christ est un ensemble de **personnes**, et non **d'assemblées**. Nous verrons plus loin pourquoi il est si important de faire cette distinction. Nous étudierons l'enseignement biblique en quatre points :

1. Le Corps de Christ n'est pas la somme des assemblées

Si le Corps de Christ était la somme de toutes les assemblées, en réunissant toutes les assemblées du monde, nous aurions tous les membres du Corps de Christ. Mais il est très évident qu'il existe beaucoup de croyants qui appartiennent au Corps de Christ mais qui ne font partie d'aucune assemblée. Le croyant immoral de 1 Corinthiens 5 a été exclu bibliquement de la communion de son assemblée. Nous avons ici un croyant immoral exclu de toutes les assemblées, mais qui continue à faire partie du Corps de Christ. D'un autre côté une assemblée peut, en se trompant,

¹⁰ La version espagnole utilisée par Ph. Nunn dit : « *Christ est la tête de l'assemblée, laquelle est son corps* ».

inclure des inconvertis, qui NE SONT PAS dans le Corps de Christ. Nous concluons que le Corps de Christ comprend tous les vrais chrétiens. Le Corps de Christ inclut les chrétiens qui, pour une raison ou une autre, ne font pas partie d'une assemblée et n'inclut pas les personnes qui font partie d'une assemblée mais ne sont pas nées de nouveau.

2. Le Corps de Christ est formé de croyants en tant que personnes

Regardons quelques références bibliques. Observons que dans chaque cas, le corps est composé de personnes et non d'assemblées.

- Romains 12 : 5 :** « ...*Nous qui sommes plusieurs, sommes un seul corps en Christ* ». Le « nous » se réfère à des chrétiens en tant qu'individus.
- Romains 12 : 6 :** « ...*Ayant des dons de grâce différents, selon la grâce qui nous a été donnée ... (utilisons-les) selon la proportion de la foi* ». Ce sont les croyants en tant que personnes qui reçoivent ces dons, pas les assemblées.
- 1 Corinthiens 10 : 17 :** « *Nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain* ». En utilisant les mots « nous », « plusieurs » et « tous », l'apôtre fait référence aux croyants en tant qu'individus. Ce sont ces individus, et non les assemblées, qui forment ce « seul corps ».
- 1 Corinthiens 12 : 13 :** « *Car aussi nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pur être un seul corps* » Ce sont les croyants en tant qu'individus qui sont baptisés, pas les assemblées.
- 1 Corinthiens 12 : 27 :** « *Vous êtes le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier* ». Le « vous » se réfère à des croyants, et pas à des assemblées.
- Éphésiens 4 : 14-16 :** « *Afin que nous ne soyons plus de petits enfants, ballottés et emportés ça et là ... mais que ... nous croissions en toutes choses jusqu'à lui qui est le chef, le Christ, duquel tout le corps ... produit, selon l'opération de chaque partie dans sa mesure, l'accroissement du corps* ». Ces « enfants ballottés et emportés ça et là » sont des personnes et pas des assemblées. Ils sont membres comme des individus qui ont une activité propre.
- Éphésiens 4 : 25 :** « *Parlez la vérité chacun à son prochain ; car nous sommes membres les uns des autres* ». Le mot « chacun » se réfère à des croyants en tant qu'individus, pas à des assemblées.
- Éphésiens 5 : 29-30 :** « *Il la nourrit et la chérit, comme aussi le Christ l'assemblée, car nous sommes membres de son corps ...* » Christ nourrit et chérit chaque croyant, qu'il fasse partie d'une assemblée ou non. Par conséquent, les « membres de son corps » sont des personnes et non des assemblées.

3. Différence entre « Le Corps » et une assemblée

L'image du corps est utilisée pour montrer la relation entre tous les croyants (que certains appellent l'Église Universelle), et également la relation entre croyants dans une assemblée locale. L'Église dans sa totalité est le Corps de Christ. L'assemblée, en tant qu'expression locale, possède certaines des fonctions caractéristiques d'un corps. Dans chaque cas, chaque membre du corps (chaque croyant) doit être soumis à Christ qui est le chef, et dans chaque cas, les membres ont besoin les uns des autres et se soutiennent mutuellement. Notons quelques différences importantes entre Le Corps de Christ (l'Église Universelle) et une assemblée :

a) La manière d'entrer : Pour entrer dans le Corps de Christ, il faut naître de nouveau. Pour entrer et faire partie d'une église locale, il faut se convertir, ensuite être baptisé, et ensuite être ajouté (Actes 2 : 41-42).

b) Sa nature : Le Corps de Christ est une entité spirituelle et les vérités y étant associées sont positionnelles. Mais l'assemblée locale est un groupe de personnes physiques qui interagissent et les vérités qui lui sont associées sont pratiques (Éphésiens 1 : 22-23 ; 1 Corinthiens 1 : 1-2).

c) La différence entre homme et femme : Dans le Corps de Christ, « *il n'y a ni mâle, ni femelle* » (Galates 3 : 28), mais dans l'assemblée, il y a une différence marquée entre l'homme et la femme (1 Corinthiens 11 : 1-16 ; 14 : 34 ; 1 Timothée 2 : 12-15).

d) L'unité : Dans le corps de Christ, il y a une unité parfaite (Éphésiens 4 : 3-4). Personne ne peut diviser le Corps de Christ. Mais l'assemblée ou l'église locale peut avoir « de l'envie et des querelles » (1 Corinthiens 3 : 3) et des « divisions » (1 Corinthiens 1 : 10 ; 11 : 18).

e) L'infiltration : Le Corps de Christ contient uniquement les vrais enfants de Dieu (1 Corinthiens 12 : 13). Mais l'assemblée peut inclure des « loups redoutables » (Actes 20 : 29) et des personnes qui démontrent par la suite qu'elles ne sont pas des croyants authentiques (1 Jean 2 : 19 ; Matthieu 7 : 23).

f) La discipline : Aucun croyant véritable ne peut être séparé du Corps de Christ (Romains 8 : 38-39), mais il peut être nécessaire d'écarter un vrai croyant de l'assemblée (1 Corinthiens 5 : 11).

Nous concluons que l'assemblée locale n'est pas une miniature du Corps de Christ. Ce sont deux concepts apparentés, mais différents.

4. Quelques conséquences pratiques

Nous avons saisi ce point si clair que le Corps de Christ est formé de croyants en tant que personnes (et qu'il n'est pas un regroupement d'assemblées). C'est ce qui va nous aider à nous comporter d'une manière correcte :

a) En nous protégeant d'une « communion ouverte » : le Corps de Christ et les assemblées étant des entités différentes, appartenir au Corps de Christ ne garantit pas d'être reçu dans une assemblée locale.

b) En nous protégeant de l'« unisexe » : le Corps de Christ et les assemblées étant des entités différentes, nous comprenons qu'il n'y a pas de différence entre homme et femme dans le Corps de Christ, mais qu'il y a bien une différence entre les fonctions de l'homme et celles de la femme dans l'assemblée.

c) En nous protégeant du contrôle des autres assemblées : Le Corps de Christ est quelque chose de mondial et Christ est responsable d'en prendre soin. L'assemblée est quelque chose de local et c'est à ses anciens locaux qu'a été déléguée la responsabilité d'en prendre soin.

d) En nous protégeant des pressions humaines : Si une ou plusieurs assemblées, en obéissance au Seigneur, rejettent une décision qu'elles ne considèrent pas comme biblique, elles ne nient pas l'unité du Corps de Christ. Ce qu'elles nient, c'est l'existence d'une autorité humaine régionale, nationale ou internationale, séparée de Christ et de la Parole de Dieu. De la même manière, si une assemblée prend une décision **biblique** dans une affaire et si d'autres assemblées ne se soumettent pas à cette décision, ces assemblées ne nient pas l'unité du Corps de Christ. Elles se trompent. Le Seigneur, en son temps, leur fera sentir ce péché et elles devront se repentir.

En conclusion, l'image de l'Eglise de Dieu comme Corps de Christ contient des enseignements très particuliers. Comme chaque membre du corps est dirigé par la tête, de la même manière, nous les croyants, devons nous soumettre à la direction du Seigneur Jésus dans notre vie personnelle et notre vie d'assemblée. L'image du corps nous aide à apprécier les particularités, les dons de chaque frère et sœur, et à gérer nos relations avec eux de manière constructive. Mais cette image ne nous enseigne pas de quelle manière une assemblée doit gérer ses relations avec les autres.

C5 – Lier les décisions dans le ciel

Lorsque quelqu'un commence un nouveau travail dans un collège, un hôpital, une entreprise, une ferme ou dans la police, il doit savoir bien clairement quelles sont ses responsabilités et les limites de son autorité. Nous devons maintenant nous poser la question : quelle autorité a une assemblée locale ? Au centre de ce thème se trouve l'interprétation de **Matthieu 18 : 18-20**.

- v. 18 : « En vérité je vous dis : tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel ».
- v. 19 : « Je vous dis encore que si deux d'entre vous sont d'accord sur la terre pour une chose quelconque, quelle que soit la chose qu'ils demanderont, elle sera faite pour eux par mon Père qui est dans les cieux. »
- v. 20 : « Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux. »

Que signifie : lier dans le ciel ?

Je comprends que si quelque chose est lié dans les cieux, cela veut dire que Dieu le Père (qui est dans les cieux) approuve et cautionne ce « quelque chose ». Dieu le Père voit, et Il approuve seulement ce qui est juste et vrai (Lamentations 3 : 35-36). Tout ce que Dieu le Père approuve et cautionne s'impose à tout chrétien. Est-ce que Matthieu 18 : 18 signifie qu'une assemblée peut « lier dans le ciel » toutes ses décisions – ou seulement celles qui sont selon la volonté du Père ? Par exemple, certains parmi les « frères » soutiennent l'interprétation du frère H. L. Heykoop, qui dans son livre intitulé « La Assembléa de Dios » enseigne que toute assemblée est obligée d'accepter, de respecter et de se soumettre à toute décision prise au nom de Christ par une autre assemblée. Il écrit : « **La question n'est pas de savoir si la décision est sage et si elle est en accord avec la volonté du Père.... Le ciel peut-il rejeter une décision prise au nom du Fils de Dieu ? Bien sûr que non !** » (Pages 26 et 27 – publié par GBV, Allemagne). Cette interprétation N'EST PAS correcte. Nous ne pourrions jamais lier auprès du Père ce qui n'est pas selon ses désirs. Le Dieu Souverain de la Bible ne peut être manipulé par aucun humain, ni par aucune assemblée. Jamais ! Pas un seul instant !

Nous devons donc étudier Matthieu 18 : 18-20 avec beaucoup de soin. Regardons les deux autres passages du Nouveau Testament qui sont similaires.

Matthieu 16 : 18-19 : *« Tu es Pierre ... Et je te donnerai les clés du royaume des cieux ; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux ; et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux ».*

Jean 20 : 20-23 : *« Les disciples se réjouirent donc quand ils virent le Seigneur. Jésus donc ... souffla en eux, et leur dit : Recevez l'Esprit Saint. À quiconque vous remettrez les péchés, ils sont remis, et à quiconque vous les retiendrez, ils sont retenus ».*

Au cours des siècles, il a été beaucoup écrit sur ces versets. L'église catholique, par exemple, utilise **Matthieu 16 : 19** pour donner autorité au pape pour « lier dans le ciel » ses décisions, utilise **Matthieu 18 : 18-20** pour donner autorité aux Conciles de l'église pour « lier dans le ciel » leurs décisions, et utilise **Jean 20 : 23** pour donner à ses prêtres autorité pour remettre ou pardonner les péchés. Ce sont des interprétations incorrectes. Ce que nous allons noter, c'est que sur la terre, nous ne pouvons jamais imposer quelque chose aux cieux. Ce qui nous revient, c'est de rechercher la volonté du Père qui est dans les cieux, et d'agir humblement selon cette volonté. « Que ta volonté soit faite, comme dans le ciel, aussi sur la terre » (Matthieu 6 : 10).

La terre doit agir en harmonie avec le ciel

Notons que les trois références que nous étudions (Matthieu 16, Matthieu 18 et Jean 20) renferment trois thèmes pour lesquels il doit y avoir de l'harmonie entre nous sur la terre et le Père dans les cieux : (1) Le pardon des péchés ; (2) Les prières et (3) Les décisions.

1. Le pardon des péchés (Jean 20 : 23). Si un être humain déclare à un pécheur qu'il est pardonné alors que Dieu ne lui a pas pardonné, ce pécheur demeure sans le pardon de Dieu. Le pardon se reçoit lorsque Dieu pardonne. Sur la terre, nous devons rechercher, reconnaître et ensuite déclarer ce que Dieu fait. Lorsqu'il y a une différence entre nous « sur la terre » et Dieu le Père « dans les cieux », le ciel gagne toujours et la terre perd toujours. Toujours !

2. Les prières (Matthieu 18 : 19). Certains frères pentecôtistes croient que si deux croyants se mettent d'accord et prient en invoquant le nom de Jésus, Dieu leur donnera impérativement ce qu'ils demandent. Cette interprétation n'est pas correcte. Dans Jean 14 : 13-14, nous lisons « *quoi que vous demandiez en mon nom, je le ferai* », mais nous savons bien que le Père ne promet pas de nous donner tout ce que nous demandons, que ce soit bon ou mauvais. Demander au nom de Christ c'est demander selon la volonté du Seigneur. Plus loin, le même apôtre Jean éclaire la pensée : « *Et c'est ici la confiance que nous avons en lui, que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute* » (1 Jean 5 : 14).

3. Les décisions (Matthieu 18 : 18). Lorsqu'une assemblée se convainc qu'elle peut imposer ses décisions au Père qui est dans les cieux, elle commet la même erreur que les catholiques sur le thème du pardon et de certains pentecôtistes sur celui de la prière. Les décisions, excommunications et réhabilitation, qu'une assemblée prend ne sont « liées dans le ciel » que lorsqu'elles sont en conformité avec la volonté du Père qui est dans les cieux.

Le fait de nous réunir et de demander quelque chose en mentionnant ou en invoquant le Nom du Fils de Dieu n'oblige jamais le Père à agir. Dieu le Père ne peut jamais cautionner nos décisions d'assemblée si elles ne sont pas en accord avec sa volonté. Quand nous utilisons le nom de Jésus avec autorité dans des affaires que le Père ne cautionne pas, nous prétendons agir au nom de Christ. Pour agir véritablement au nom de Christ, la décision doit être en accord avec la volonté du Père. Il serait salutaire à ceux qui utilisent le nom du Seigneur avec légèreté de méditer Exode 20 : 7.

L'autorité unique de la Parole de Dieu

Quand nous disons que nous sommes obligés de nous soumettre aux décisions bibliques de n'importe quelle assemblée, nous protégeons la doctrine fondamentale selon laquelle les Saintes Écritures sont l'UNIQUE source d'autorité pour tout chrétien et toute assemblée chrétienne. Si nous acceptons qu'une assemblée ait l'autorité de « lier » ses décisions pour toutes les assemblées, même si elle s'écarte de la Parole de Dieu, nous acceptons alors deux sources d'autorité : les Saintes Écritures et n'importe quelle assemblée. Lors de la réforme protestante d'il y a environ 500 ans, la doctrine catholique qui donnait deux sources d'autorité : la Bible et l'Église, a été catégoriquement réfutée. **Aucune assemblée n'a d'autorité par elle-même. Une assemblée exerce son autorité seulement quant elle agit avec la caution de la Parole de Dieu.**

C6 – Indépendants, interdépendants ou intégrés

L'image qui compare l'église avec un corps nous enseigne que nous les **croissants**, comme membres de ce corps, sommes différents et avons besoin les uns des autres. « *L'œil ne peut pas dire à la main : je n'ai pas besoin de toi ; ou bien encore la tête, aux pieds : je n'ai pas besoin de vous* ». (1 Corinthiens 12 : 21). Nous notons ici une interdépendance entre les membres. Le doigt, pour bien fonctionner, a besoin de la main, et la main a besoin du bras, et le bras de l'épaule, etc. Les personnes qui intègrent une assemblée vivent cette expérience d'interdépendance de manière pratique. Dieu donne des dons à l'Eglise, comme ceux de docteurs et d'évangélistes. Les assemblées doivent faire usage de tels dons, soit en invitant ces frères à des campagnes d'évangélisation, des ateliers et des conférences, soit en utilisant leurs écrits.

Une assemblée dépend-elle d'une autre ?

Nous disons qu'une personne âgée dépend de sa canne et qu'un aveugle dépend de son guide. De cette manière, une assemblée doit dépendre exclusivement de Christ et non des autres assemblées. Sans sa canne, la personne âgée tombe. Sans son guide, l'aveugle se perd. Une assemblée récemment formée peut dépendre temporairement du soutien d'autres assemblées, mais il faut faire attention que cette dépendance soit maîtrisée. La Bible ne nous enseigne pas qu'une assemblée dépend d'une autre. Une assemblée spirituelle, mature et en croissance ne dépend d'aucune autre.

Apprendre des expériences d'autrui

Le modèle biblique de l'assemblée, que le Seigneur nous a montré, est simple et beau. Nous trouvons tout ce dont nous avons besoin dans la Parole de Dieu. Il n'est pas nécessaire d'étudier l'histoire de divers groupes chrétiens ni de prendre parti dans leurs différentes disputes et divisions. Il n'est pas recommandable de se mêler des procès d'autrui (Proverbes 26 : 17 ; 1 Pierre 4 : 15). L'étude des événements historiques vécus par des chrétiens peut nous aider à être plus réalistes, peut nous inspirer par quelques bons exemples (1 Thessaloniciens 1 : 6-7) et peut nous avertir pour ne pas répéter les mêmes erreurs (Galates 1 : 6-7). L'Eglise de Jésus-Christ a commencé il y a environ 2000 ans. L'histoire de l'Eglise durant ces 2000 ans est l'histoire de notre famille. En connaître quelque chose est bon, mais pas indispensable.

La pleine suffisance de Dieu et de sa Parole

Dans son discours d'adieu aux anciens d'Éphèse, l'apôtre Paul les exhorte : « *Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau au milieu duquel l'Esprit Saint vous a établi surveillants pour paître l'assemblée de Dieu, laquelle il a acquise par le sang de son propre fils. Moi, je sais qu'après mon départ, il entrera parmi vous des loups redoutables qui n'épargneront pas le troupeau ; et il se lèvera d'entre vous-mêmes des hommes qui annonceront des doctrines perverses pour attirer les disciples après eux. C'est pourquoi, veillez* ». Il ajoute ensuite : « *Et maintenant, je vous recommande à Dieu, et à la parole de sa grâce, qui a la puissance d'édifier et de vous donner un héritage avec tous les sanctifiés* ». (Actes 20 : 28-32). En les quittant pour la dernière fois, Paul ne les recommande pas aux soins ni à la surveillance d'un autre apôtre, ni d'un missionnaire, ni d'un ouvrier du Seigneur, ni

d'une assemblée principale, ni d'un groupe particulier d'assemblées. L'apôtre Paul considérait l'assemblée d'Éphèse comme une assemblée mature. Il les recommande à **Dieu** et à sa **Parole**. Aux débuts de l'assemblée à Antioche, Barnabas, Paul et d'autres sont allés l'aider. Lorsqu'il s'agit d'une nouvelle assemblée, les visites régulières d'assemblées voisines peuvent être très appropriées. Mais le but est que toute assemblée devienne adulte.

Puisque nous avons les Saintes Écritures, si l'Esprit Saint est véritablement libre d'agir au milieu de nous, nous avons tout ce qui est nécessaire pour trouver et vivre le modèle biblique de l'assemblée. L'assemblée d'Éphèse ne dépendait d'aucune autre assemblée. Dans ce sens, elle n'était pas interdépendante. Mais l'assemblée d'Éphèse n'était pas non plus indépendante. Elle avait des relations constructives avec d'autres assemblées, elle s'intégrait aux autres assemblées (voir **partie B1**). Si Dieu et sa Parole étaient suffisants pour l'assemblée d'Éphèse, ils le seront également aujourd'hui pour toute véritable assemblée chrétienne.

C7 – Amour, unité, sainteté et séparation

L'apôtre Jean, déjà avancé en âge, éprouvait beaucoup de joie en voyant la nouvelle génération de chrétiens « *marchant dans la vérité, comme nous en avons reçu le commandement de la part du Père* » (2 Jean 4). Il existe une seule vérité : la vérité de Dieu. Le désir de Dieu est que vous et moi, vivions cette vérité. En sondant les Écritures pour chercher comment gérer nos relations avec d'autres chrétiens, nous trouvons deux vérités apparemment contradictoires, deux chemins apparemment différents. Certains passages indiquent le chemin de **l'unité et de l'amour**, d'autres celui de **la sainteté et de la séparation**. Dans lequel devons-nous marcher ? Les personnes d'un caractère plutôt joyeux et sociable préfèrent souvent le chemin de l'amour et de l'unité. Les personnes plutôt perfectionnistes et ordonnées préfèrent souvent le chemin de la sainteté et de la séparation. Est-ce deux chemins différents ? Bien sûr que non ! Il y a un seul chemin. Mais comment le réaliser dans la pratique ?

La bonne nouvelle, c'est que Dieu a permis, et consigné dans les Écritures, toute une variété de problèmes sérieux dans l'Église, de caractère moral ou doctrinal. En observant comment les apôtres ont traité ces problèmes, nous comprendrons comment Dieu attend que nous gérons l'équilibre entre **unité et amour d'une part**, et **sainteté et séparation** d'autre part. Dans la partie **C8**, nous regarderons quelques cas réels. Comme vous et moi, nous penchons naturellement vers l'une des deux directions. Avant d'étudier ces cas, je suggère que vous laissiez le Seigneur vous faire ressentir la force réelle des différents passages :

Instructions sur l'amour et l'unité

Jésus-Christ : « *Père saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés afin qu'ils soient un comme nous ... afin que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, afin qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que toi tu m'as envoyé.* » Jean 17 : 11, 21).

L'apôtre Paul : « Or le Dieu de patience et de consolation vous donne d'avoir entre vous un même sentiment selon le christ Jésus, afin que, d'un commun accord, d'une même bouche, vous glorifiiez ... » (Romains 15 : 5). « Je vous exhorte, frères ... à parler tous le même langage, et à ce qu'il n'y ait pas de divisions parmi vous, mais que vous soyez parfaitement unis dans un même sentiment et dans un même avis » (1 Corinthiens 1 : 10). « Au reste, frères, réjouissez-vous ; perfectionnez-vous ; soyez consolés ; ayez un même sentiment ; vivez en paix : et le Dieu d'amour et de paix sera avec vous. » (2 Corinthiens 13 : 11) « ... Vous supportant l'un l'autre dans l'amour ; vous appliquant à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix » (Éphésiens 4 : 2-3). « Rendez ma joie accomplie en ceci, que vous ayez une même pensée, ayant un même amour, étant d'un même sentiment, pensant à une seule et même chose ». (Philippiens 2 : 2).

L'apôtre Pierre : « Enfin, soyez tous d'un même sentiment, sympathisants, fraternels, compatissants, humbles, ne rendant pas mal pour mal ou outrage pour outrage, mais au contraire bénissant. » « Ayant entre vous un amour fervent, car l'amour couvre une multitude de péchés » (1 Pierre 3 : 8-9 ; 4 : 8).

L'apôtre Jean : « ... Afin que vous aussi vous ayez communion avec nous ; or notre communion est avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ » ; « Enfant, n'aimons pas de parole ni de langue, mais en action et en vérité. » ; « Bien-aimés, aimons-nous l'un l'autre, car l'amour est de Dieu ... » (1 Jean 1 : 3 ; 3 : 18 ; 4 : 7).

Instructions sur la sainteté et la séparation

Dans l'Ancien Testament, nous trouvons de nombreux passages qui soulignent combien Dieu apprécie la sainteté : les séraphins dans la présence de Dieu criaient « *Saint, Saint, Saint, est l'Éternel des Armées* » (Ésaïe 6 : 3). Avec raison, le psalmiste chante : « *La sainteté sied à ta maison, ô Éternel !* » (Psaume 93 : 5) et « *Adorez l'Éternel en sainte magnificence* » (Psaume 96 : 9). Mais qu'est-ce que la sainteté ?

SAINTETÉ : Les dictionnaires profanes expliquent le mot « saint » par quelque chose d' « extrêmement pur, sans tache, parfait ». Mais l'utilisation du mot « saint » dans les Saintes Écritures a un autre sens. La « sainteté » n'est pas en premier se « retirer du mal », mais « **se consacrer, ou se dédier à un but** ». Cette consécration implique de « **s'écarter de toute distraction** » indépendamment du fait que la distraction soit « bonne » ou « mauvaise ».

Je crois que nous serons éclairés sur la signification du mot « sainteté » en considérant quelques-unes de ses utilisations dans l'Ancien Testament.

- Aaron avait de « saints **vêtements** » (Exode 31 : 10), c'est-à-dire qu'il avait un habit qu'il utilisait seulement lorsqu'il exerçait ses fonctions de sacrificateur.
- Le sacrificateur mangeait habituellement dans sa maison, mais il devait manger certaines choses dans « *un lieu saint* » (Lévitique 6 : 26), c'est-à-dire dans un lieu spécialement mis à part.
- Nous lisons que « *le **champ** ... sera saint, consacré à l'Éternel comme un champ voué* ». (Lévitique 27 : 21). Ce champ était destiné un usage spécifique, différent de celui des autres champs.
- L' « *eau sainte* » (Nombres 5 : 17) n'était pas de l'eau bouillie ni filtrée, c'était une eau mise à part pour une fonction particulière.

- Certaines choses offertes par le peuple d'Israël sont décrites comme étant « *une chose sainte qui appartient au sacrificateur* » (Nombres 6 : 20), c'est dire que dorénavant, ces choses-là appartenaient au sacrificateur.
- Néhémie décrit un jour comme : « *saint à l'Éternel votre Dieu* » (Néhémie 8 : 9). L'idée est que ce jour était consacré à Dieu pour des choses spéciales.

Les chrétiens sont très fréquemment appelés « saints » et « frères saints » (Romains 15 : 25 ; Hébreux 3 : 1). Les assemblées sont décrites comme « *les assemblées des saints* » (1 Corinthiens 14 : 33). En tant que chrétiens, nous sommes « *saints appelés* » (1 Corinthiens 1 : 2). Être saint n'est pas tant une « perfection de comportement », qu'une vie **séparée** pour le Seigneur. Cette consécration implique « *rejetant tout fardeau* (les bonnes choses qui nous distraient) *et le péché* (les mauvaises choses) *qui nous enveloppe si aisément, courons avec patience ... fixant les yeux sur Jésus* » (Hébreux 12 : 1-2).

Cette séparation, cette sainteté pratique, est également mise en avant dans le Nouveau Testament :

L'apôtre Paul : « *Si quelqu'un appelé frère est fornicateur, ou avare, ou idolâtre, ou outrageux, ou ivrogne, ou ravisseur, vous n'avez pas de commerce avec lui ...* » (1 Corinthiens 5 : 11) « *sortez du milieu d'eux, et soyez séparés, dit le Seigneur, et ne touchez pas à ce qui est impur, et moi, je vous recevrai* » (2 Corinthiens 6 : 17). « *Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur ... si donc quelqu'un se purifie de ceux-ci, il sera un vase à honneur, sanctifié, utile au Maître...* » (2 Timothée 2 : 19-21).

L'auteur des Hébreux : « *Poursuivez la paix avec tous, et la sainteté, sans laquelle nul ne verra le Seigneur* » (Hébreux 12 : 14).

L'apôtre Pierre : « *Vous aussi soyez saints dans toute votre conduite...* » ; « *Soyez saints, car moi je suis saint* » ; « *Qu'il se détourne du mal, et fasse le bien* » (1 Pierre 1 : 15, 16 ; 3 : 11).

L'apôtre Jean : « *Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison* » (2 Jean 10).

Ces versets, et d'autres similaires, constituent pour nous un appel très élevé. Mais la triste réalité est que parmi le peuple de Dieu se trouvent des chrétiens charnels, légalistes, matérialistes, compliqués, égocentriques, paresseux, inquisiteurs, cancaniers, têtus, aimant la controverse, complexés, recherchant un christianisme « à leur façon » et bien d'autres encore. Le péché est encore présent en chacun de nous (Romains 7 : 17-21) et de temps en temps, chacun de nous est une cause de difficultés pour les autres. Comment Dieu attend-il que nous vivions une belle relation entre chrétiens ? « *deux hommes peuvent-ils marcher ensemble s'ils ne sont pas d'accord ?* » (Amos 3 : 3). Que devons-nous faire ? **Nous diviser** pour ne pas nous identifier avec ceux que nous considérons comme vivant dans le mal ? **Ignorer** ceux qui marchent mal ? Être accommodants, **tolérants** et résignés avec tous ?

Quelques propositions

Face à ce dilemme pratique, regardons quelques choix possibles :

L'œcuménisme : Beaucoup considèrent que, puisque c'est la doctrine qui nous divise, il faut la délaissier pour rechercher l'unité. Ils disent que l'important est d'être tolérants et de manifester de **l'amour**. Ils organisent de grandes réunions en commun dans des stades et des parcs, et des cercles de travail en commun avec toutes sortes de groupements ayant toutes sortes de croyances. Ce qui les préoccupe, c'est une unité externe et visible. Est-ce là l'unité dont parlent les apôtres ? Je crois que Non !

L'isolement : Quelques-uns suggèrent que le chemin vers la sainteté et l'unité s'obtient au moyen de la séparation et de l'isolement. Si un croyant voit dans son rassemblement quelque chose qui n'est pas selon la Parole de Dieu, il lui est conseillé de se retirer. On espère que, tôt ou tard, tous les croyants qui se retirent à la recherche de la **sainteté** se rencontreront et s'uniront. Ils croient qu'ainsi on obtiendra l'unité et la sainteté. Ils formeront un autre groupe qui, avec le temps, se divisera aussi. Est-ce là l'unité dont parlent les apôtres ? je crois que Non !

Le facteur indispensable : LA GRÂCE

Comment fait le Dieu saint, saint, saint, pour nous utiliser avec nos défauts ? En nous sauvant, Dieu nous fait « saints », c'est-à-dire qu'il nous met à part pour le but qu'il a choisi pour nous. Jour après jour, il nous sanctifie, c'est-à-dire qu'il nous sépare petit à petit de tout ce qui ne concorde pas avec son but. Mais jusqu'au jour de notre mort, nous aurons tous nos défauts et nos travers. Comment fait Dieu pour harmoniser sa sainteté et son amour ? Ce n'est possible que par sa grâce.

LA GRÂCE est un cadeau. C'est un cadeau immérité. La GRÂCE de Dieu est ce qui distingue la véritable foi chrétienne de toutes les autres religions.

- Comment le Dieu Saint peut-il faire des « merveilles » parmi les assemblées de Galatie, alors qu'elles se mordent et s'irritent les unes les autres ? (Galates 3 : 5 ; 5 :15, 26). – Uniquement par sa grâce
- Comment le Dieu Saint peut-il recevoir l'adoration d'une assemblée comme celle de Corinthe qui avait tant de problèmes sérieux ? – Uniquement par sa grâce.
- Pourquoi y a-t-il de véritables conversions et des preuves indéniables de la bénédiction de Dieu sur d'autres groupes de croyants professant de sérieuses erreurs doctrinales ? – Uniquement par la grâce de Dieu.
- Comment le Dieu saint peut-il utiliser des croyants inconsistants et médiocres comme vous et moi ? – Uniquement par sa grâce.
- Comment Dieu s'attend-il à ce que nous associons ces instructions sur l'amour, l'unité et celles sur la sainteté et la séparation ? – seulement en recourant à sa grâce.

Nous sommes sauvés par la grâce de Dieu (Éphésiens 2 : 8-9). Nous devons persévérer dans la grâce (Actes 13 : 43). Nous sommes appelés à croître dans la grâce (2 Pierre 3 : 18). La grâce de Dieu doit marquer notre manière de parler (Colossiens 4 : 6). L'apôtre Paul a consacré sa vie à édifier, corriger et susciter de bonnes relations entre les assemblées. Ce n'est pas une simple figure de style

quand il répète dans ses salutations « *grâce et paix à vous* ». Il savait bien que sans grâce, il n'y a pas de paix. **Je crois que pour vivre l'unité et l'amour sans négliger la sainteté et la séparation, il est indispensable de connaître et pratiquer la GRÂCE de Dieu.**

La grâce de Dieu s'exprime de beaucoup de manières. Le Corps de Christ s'édifie quand chaque croyant dispense avec joie cette « *grâce variée de Dieu* » (1 Pierre 4 : 10). Certains chrétiens n'apprécient pas ce qu'est la grâce, ils se sentent plus en sécurité avec des lois, des règles et des procédures « mécaniques ». Il est possible de déchoir de la grâce (Galates 5 : 4). À l'autre extrême se trouvent ceux qui « *changent la grâce de notre Dieu en dissolution* » (Jude 4). La Bible termine par ces mots : « *Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ soit avec tous les saints.* » (Apocalypse 22 : 21). Regardons maintenant comment les apôtres mettaient cette grâce en pratique.

C8 – Procédures de grâce face à des irrégularités

L'Eglise du Nouveau Testament vivait, bénie par Dieu, au sein de tensions générées par des coutumes différentes, des heurts de personnalités, des différences sur la gestion de l'argent, des excommunications indues, de l'immoralité sexuelle, de la violence physique et toute une variété de sérieuses erreurs doctrinales. L'Esprit Saint a jugé approprié de laisser dans les Saintes Écritures un éventail de conflits et de solutions. Pourquoi ? Pour que nous soyons réalistes et que nous apprenions comment l'Eglise de Christ doit administrer la **grâce de Dieu** dans les moments de crise. Considérons sept situations différentes.

1. CORINTHE – une assemblée charnelle

Certains docteurs du mouvement charismatique donnent l'impression que l'assemblée de Corinthe, avec ses divers dons spirituels, était une assemblée modèle. Mais en lisant les lettres de Paul à cette assemblée, nous notons une quantité alarmante de désordres. Ils avaient des conflits et une polarisation interne, des murmures, certains n'acceptaient pas l'autorité de Paul, d'autres étaient indifférents devant le désordre moral interne, des croyants faisaient des procès à d'autres, il y avait une controverse sur la question de manger ce qui était sacrifié aux idoles. Pour la Sainte Cène, il y avait également des désordres, quelques femmes ne se couvraient pas la tête, d'autres ne gardaient pas le silence. Il y avait du désordre en ce qui concerne la pratique des dons spirituels. Il y avait du désordre dans l'exercice du don de prophétie et du parler en langues, ils avaient des erreurs doctrinales au sujet de la résurrection, et d'autres encore. Je suis effrayé à la pensée d'une telle assemblée. Comment y pratiquer l'amour, l'unité, la sainteté et la séparation dans une telle situation ? Je crois que Corinthe serait l'assemblée idéale à « excommunier » (s'il était biblique d'excommunier des assemblées). Comment la grâce de Dieu agit-elle dans une telle situation ? Avec certaines personnes, Dieu intervient lui-même et les juge directement (1 Corinthiens 11 : 30). Dieu peut-il travailler dans une assemblée avec tant de désordre ? À Corinthe, Dieu a continué de bénir et d'œuvrer avec puissance, même au milieu du désordre. Il est clair que le désordre ne lui plaît pas ! Son Saint Esprit est actif pour réveiller les consciences, pousser à la repentance et éveiller le désir de vivre dans la sainteté. Comment

expliquons-nous que le Dieu saint, saint, saint puisse travailler dans une assemblée comme celle de Corinthe ? C'est impossible à comprendre si nous ne comprenons pas quelque chose de la grâce de Dieu.

Le caractère charnel qu'il observe à Corinthe fait souffrir l'apôtre Paul. Il leur dit ouvertement « *je n'ai pas pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des hommes charnels* » (1 Corinthiens 3 : 1). Mais il ne recommande pas la division. Il ne recommande pas aux autres assemblées de rejeter les frères qui viendraient de l'assemblée de Corinthe. Il ne recommande pas d'exclure cette assemblée pour éviter la souillure. Il n'invite pas les autres assemblées à signer des lettres ni à « prendre une position claire » contre Corinthe. Mais l'apôtre n'est pas non plus indifférent. Que fait-il ? Il écrit plusieurs longues lettres aux Corinthiens pour qu'ils comprennent leurs désordres. Il les prie, et les pousse à corriger les choses. Même ainsi, il ne dit pas tout dans ses lettres : « *Or, quant aux autres points, je les réglerai quand j'irai vers vous* » (1 Corinthiens 11 : 34). L'apôtre corrige et attend. Correction et patience. Plus de correction et plus de patience. Dans la seconde épître, il mentionne déjà quelques résultats positifs de la première correction (2 Corinthiens 7 : 8-11), mais il continue à corriger et il continue à attendre. C'est ainsi qu'il a appliqué la grâce de Dieu dans cette situation.

2. CRÈTE – Des assemblées déficientes

La Crète est une île de la mer Méditerranée. Certains habitants de cette île étaient présents le jour de la Pentecôte, lorsque l'Esprit Saint fut donné (Actes 2 : 11). L'apôtre Paul et Tite ont travaillé ensemble dans cette île pour évangéliser et établir des assemblées dans chaque ville. Pour une raison quelconque, Paul a dû partir, et y a laissé Tite. Paul lui écrit ensuite : « *Je t'ai laissé en Crète dans ce but, que tu mettes en bon ordre les choses qui restent à régler¹¹, et que, dans chaque ville, tu établisses des anciens* » (Tite 1 : 5). Nous y trouvons des assemblées déficientes, incomplètes ou imparfaites. Si nous sommes réalistes, nous devons admettre que toute assemblée est déficiente. Quel était le défaut particulier des assemblées de Crète ? Le verset cité nous fait comprendre que ces assemblées avaient une insuffisance dans la conduite. C'était une déficience sérieuse, spécialement dans cette île où les habitants sont décrits comme « *toujours menteurs, de méchantes bêtes, des ventres paresseux* » (Tite 1 : 12). Dans les assemblées, on trouvait des « *insubordonnés (rebelles), vains discoureurs et séducteurs, principalement ceux qui sont de la circoncision* » c'est-à-dire des frères avec des défauts de caractère et des dérives doctrinales (Tite 1 : 10). Comment devait agir la grâce de Dieu dans cette situation ? En abandonnant l'île ? En isolant les assemblées de l'île jusqu'à ce qu'elles prouvent leur pureté. Comment donc la grâce de Dieu agit-elle au milieu de ce désordre ?

Dans ce cas, l'apôtre Paul délègue son autorité apostolique à Tite pour qu'il fasse trois choses : **(1)** Qu'il organise la conduite dans chaque assemblée (Tite 1 : 5) ; **(2)** Qu'il ferme la bouche à ceux qui n'édifient pas l'assemblée (1 : 11) et **(3)** Qu'il « *reprenne vertement* » les croyants désordonnés, menteurs, gloutons et oisifs - « *afin qu'ils soient saints dans la foi* » (Tite 1 : 13). Cette lettre est remplie de conseils et d'enseignements concrets pour que Tite et d'autres aident à corriger ce qui ne va

¹¹ La version espagnole utilisée par Ph. Nunn dit : "je t'ai laissé en Crète pour que tu corriges ce qui est déficient"

pas dans les assemblées de Crète : enseignement, correction et patience. Localement, il fallait réduire au silence ceux qui ne devaient plus parler. C'est ainsi que la grâce de Dieu a agi dans cette situation.

3. ANTIOCHE, SYRIE et SILICIE – Des assemblées attaquées

Les assemblées des régions de Syrie et de Cilicie ont probablement débuté par l'œuvre d'évangélisation de l'apôtre Paul (Galates 1 : 21). L'assemblée d'Antioche a commencé quand des croyants de Chypre et de Cyrène y sont arrivés et ont annoncé l'évangile aux Grecs. « *Et la main du Seigneur était avec eux ; et un grand nombre, ayant cru, se tournèrent vers le Seigneur.* » (Actes 11 : 21). Ensuite Barnabas est venu de Jérusalem. À son arrivée, il a rencontré une assemblée nouvelle et enthousiaste, constituée majoritairement de non-juifs : « *Ayant vu la grâce de Dieu, [il] se réjouit ; et il les exhortait* » Barnabas est allé chercher Paul, et ils ont travaillé ensemble, enseignant à « *une grande foule* » pendant un an (Actes 11 : 20-26). Comme toute assemblée, celle d'Antioche avait aussi ses problèmes internes à corriger. Mais un jour, cette assemblée a été attaquée sérieusement par des frères venant d'une autre assemblée. Ceux-ci enseignaient à Antioche une doctrine erronée. Ils disaient « *Si vous n'avez pas été circoncis selon l'usage de Moïse, vous ne pouvez être sauvés* » (Actes 15 : 1). Comment la grâce de Dieu agit-elle face à cette attaque doctrinale ?

Les frères responsables de l'assemblée locale ont fait usage de leur autorité locale et ont empêché les docteurs de Judée de continuer de nuire. « *Une contestation s'étant donc élevée et une grande dispute, entre Paul et Barnabas et eux, ils résolurent que Paul et Barnabas et quelques autres d'entre eux monteraient à Jérusalem vers les apôtres et les anciens pour cette question.* » (Actes 15 : 2) Il était de la responsabilité des apôtres et des anciens de Jérusalem de rappeler à l'ordre ces frères venant de Jérusalem. Après le débat mentionné en Actes 15, ils ont envoyé une lettre apostolique adressée « *aux frères d'entre les nations qui sont à **Antioche** et en **Syrie** et en **Cilicie** ...* », non aux croyants juifs (Actes 15 : 23). La lettre est ensuite apportée à Antioche et aux régions de Syrie et de Cilicie, les trois endroits où les docteurs judaïsants avaient fait des dégâts (v. 30, v. 41). Mais nous notons un détail très spécial : Paul voulait emmener Timothée dans ce voyage en Syrie et en Cilicie, et « *il le circoncit, à cause des Juifs qui étaient dans ces lieux-là* » (Actes 16 : 3). Pourquoi Paul a-t-il circoncis Timothée après tant d'efforts pour abolir la nécessité de la circoncision ? L'apôtre Paul était-il un homme double ? Bien sûr que non ! Paul n'a pas circoncis Timothée par **nécessité** ni par **obligation** (Galates 2 : 3). Je crois qu'il l'a circoncis comme une expression de la grâce de Dieu pour que le ministère de Timothée dans ces régions puisse être accepté de tous, ce qui concorde avec la stratégie de l'apôtre Paul décrite en 1 Corinthiens 9 : 19-23.

On peut en dégager plusieurs enseignements intéressants : (1) Si le ministère d'un frère de passage n'est pas profitable, les frères locaux doivent l'arrêter. Les anciens sont toujours responsables devant Dieu d'exercer localement le contrôle qualité. (2) Nous apprenons aussi que les frères à l'œuvre qui visitent des assemblées doivent avoir une assemblée de base. Tout frère doit être sous la vigilance pastorale d'une assemblée. (3) Les docteurs de passage doivent agir avec prudence, sans imposer leurs coutumes ni leurs préférences à d'autres assemblées. S'ils désirent être en bénédiction, ils ne s'imposeront pas et agiront avec respect et maîtrise de soi. (4)

Finalement, je remarque que la grâce de Dieu permet des différences notables entre assemblées, sans nécessité de division. Durant de nombreuses années, des assemblées d'origine juive et d'origine non juive ont eu des différences marquées. Avant de passer à une autre situation, notons que cette réunion d'Actes 15 à Jérusalem (que certains appellent « Concile Apostolique ») a été unique : des apôtres étaient présents et ils cherchaient à résoudre un problème spécifique qui menaçait les assemblées de division. Cette réunion spéciale ne donne pas autorité à des « conciles d'églises » ni à des « réunions nationales d'anciens » pour arriver à des accords, ou des décisions, qu'on imposerait ensuite à toutes les assemblées.

4. GALATIE – Des assemblées souillées

Presque tout ce que nous connaissons des assemblées de Galatie, nous l'avons appris dans l'épître de Paul aux Galates. Une première mention en est faite en Actes 16 : 6. Pierre adresse sa première épître « à ceux de la dispersion, du Pont, de la Galatie, ... » (1 Pierre 1 : 1). Il semble que Paul a été le fondateur des assemblées de Galatie : « Ce fut à cause d'une infirmité de la chair que je vous ai pour la première fois annoncé l'Évangile. » (Galates 4 : 13-15 – L. Segond). Au début, il existait beaucoup de satisfaction, beaucoup de joie et beaucoup de liberté en Christ. Mais tout cela s'est perdu. « Des faux frères « s'étaient furtivement introduits et glissés parmi nous, pour épier la liberté que nous avons en Jésus-Christ, avec l'intention de nous asservir. » (Galates 2 : 4). La doctrine légaliste qui avait créé des problèmes à Antioche, en Syrie et en Cilicie, était arrivée en Galatie et avait contaminé les assemblées. Le point de départ en était certains frères venus de Jérusalem (de la part du prestigieux frère Jacques) qui avaient entraîné de nombreux chrétiens juifs. Comment la grâce de Dieu agit-elle face à ce levain doctrinal ?

Paul identifie l'erreur doctrinale et encourage les frères de Galatie à la rejeter. « Christ nous a placés dans la liberté en nous affranchissant ; tenez-vous donc fermes, et ne soyez pas de nouveau retenus sous un joug de servitude. » (Galates 5 : 1). Il les avertit que s'ils restaient passifs face à ces enseignements, plus de frères se laisseraient entraîner par ces mauvaises doctrines. « Un peu de levain fait lever la pâte tout entière. » (Galates 5 : 9). En ce qui le concerne, l'apôtre Paul dit qu'il n'a « pas cédé par soumission, **non pas même un moment** » à ces faux docteurs (Galates 2 : 4-5). « Quand Céphas vint à Antioche, je lui **résistai en face**, parce qu'il était condamné. Car, avant ... il se retira et se sépara lui-même, craignant ceux de la circoncision » (Galates 2 : 11-14). **Notons que la grâce de Dieu peut agir avec une grande fermeté.** La « grâce » a des dents, mais elle ne mord jamais. Nous remarquons ce que Paul n'a PAS fait face à cette souillure doctrinale : a-t-il écrit une lettre et recueilli les signatures des autres assemblées ? Non. A-t-il encouragé toutes les assemblées à écrire des lettres pour se prononcer sur cette affaire ? Non. A-t-il accusé les assemblées qui gardaient le silence d'être « neutres » et de tolérer le mal ? Non. Comment agit la grâce de Dieu dans cette situation ? Chaque assemblée, avec sérieux, fermeté et sagesse, doit résister « en face » aux problèmes lorsqu'ils arrivent à sa porte ; c'est une responsabilité locale.

5. JÉRUSALEM – Une assemblée légaliste

Jérusalem a été une ville réservée aux juifs pendant de nombreuses années. Même après le début de l'Église en Actes 2, nous notons un attachement à Jérusalem et au temple. Par exemple, Pierre et Jean montaient ensemble au **temple** pour prier,

beaucoup de gens de villes voisines amenaient leurs malades aux apôtres à **Jérusalem** pour qu'ils soient guéris (Actes 3 : 1 ; 5 : 16). Les juifs convertis à la foi chrétienne acceptaient le Seigneur Jésus comme Seigneur et Sauveur, mais il leur était difficile d'abandonner la pratique de la circoncision et les autres traditions juives. Le Concile Apostolique décrit en Actes 15 confirme que la circoncision n'était pas nécessaire au salut, et qu'on ne devait pas imposer les coutumes des juifs aux chrétiens non juifs. Mais il faut noter que la lettre signée par les apôtres, les anciens et les frères ne corrigent pas ces pratiques au sein des chrétiens juifs. À Jérusalem, la pratique du judaïsme s'est poursuivie parmi les croyants juifs, non pour le salut, mais comme une coutume nationale (Actes 16 : 3). Il est très difficile de changer les coutumes culturelles et religieuses.

La dernière visite de Paul à Jérusalem est relatée en Actes 21. Paul est reçu avec joie, il raconte à Jacques et aux anciens de l'assemblée de Jérusalem « *une à une les choses que Dieu avait faites parmi les nations par son service. Et eux, l'ayant entendu, glorifièrent Dieu* » et ils ont immédiatement changé de sujet (v. 17-20). Des milliers de juifs avaient cru, mais « *ils sont tous zélés pour la loi.* » (v. 20). Que les chrétiens non juifs ne soient pas circoncis ne leur posait pas de problème (v. 25), mais que Paul enseigne « *à tous les Juifs qui sont parmi les nations de renoncer à Moïse, disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfants, ni vivre selon les coutumes* » (v. 21) les gênait et ils l'en accusaient.

Paul a suivi le conseil de Jacques et des anciens, et a accepté de suivre un rituel juif (v. 23-24). Personnellement je ne comprends pas entièrement son comportement dans cette situation. Même la présence de Paul à Jérusalem m'étonne (v. 4). Certains commentateurs défendent ce que Paul a fait à Jérusalem et d'autres le critiquent d'en avoir trop fait pour apaiser les juifs.

En laissant de côté les actes surprenants de l'apôtre Paul à Jérusalem, il reste bien évident qu'une grande quantité de chrétiens d'origine juive de l'assemblée de Jérusalem demeuraient encore attachés à des principes légalistes, c'est-à-dire qu'ils étaient « *zélés pour la loi.* » (v. 20) et pensaient que les chrétiens devaient marcher « *gardant la loi.* » (v. 24). Par la force de l'habitude, par manque de conviction ou par crainte, les conducteurs de l'assemblée de Jérusalem ont choisi de ne pas corriger cette erreur doctrinale. L'apôtre Paul expose avec clarté la vérité, la doctrine correcte, dans sa lettre aux **Romains** : « *Mes frères, vous aussi, vous avez été mis à mort à la loi par le corps du Christ* » (Romains 7 : 4). « *Quoi donc ! pécherions-nous, parce que nous ne sommes pas sous la loi, mais sous la grâce ? -Qu'ainsi n'advienne !* » (Romains 6 : 15). Dans l'épître aux **Galates**, l'apôtre est encore plus radical : « *Voici, moi Paul, je vous dis que si vous êtes circoncis, Christ ne vous profitera de rien ; ... Vous vous êtes séparés de tout le bénéfice qu'il y a dans le Christ, vous tous qui vous justifiez par la loi ; vous êtes déchus de la grâce.* » (Galates 5 : 2-4). L'assemblée de Jérusalem avait un problème réel et très sérieux. Comment la grâce de Dieu agit-elle face à cette assemblée si compliquée ?

Comment les autres assemblées ont-elles réagi face à ce désordre à Jérusalem ? L'apôtre Paul aurait pu inciter les autres assemblées, particulièrement celles d'origine non juive, à se prononcer et à « prendre une position » ferme contre l'erreur doctrinale de l'assemblée de Jérusalem. Mais il ne l'a pas fait. Il aurait pu rejeter les

frères de Jérusalem comme « lépreux » ou « immondes », et les exclure des autres assemblées. Mais il ne l'a pas fait. Il est évident que les autres assemblées ne se considéraient pas souillées par la présence de ces pratiques déviantes à Jérusalem. Mais si des frères de Jérusalem avaient visité d'autres assemblées pour promouvoir leurs erreurs, ils auraient été rejetés avec fermeté en arrivant à la porte de l'assemblée. Que nous enseigne la grâce de Dieu par le moyen de cette situation ? Je crois qu'il nous est donné un exemple clair de la manière de résister au « levain doctrinal » présent dans une autre assemblée.

Les épîtres de Paul mentionnées ont été adressées à Rome et à la Galatie, mais la grâce de Dieu n'a pas non plus oublié l'assemblée de Jérusalem, elle ne l'a pas abandonnée à son erreur. Dieu lui a fait, par l'épître aux Hébreux, un appel très clair à sortir des rituels de la loi judaïque.

6. GAIUS ET DIOTRÈPHE – Une assemblée indépendante

Cette assemblée avait un frère « pasteur dominant » appelé Diotrèphe qui contrôlait l'assemblée. Pour garder son pouvoir, il s'est efforcé d'isoler l'assemblée. Il interdisait les visites, et expulsait de l'église ceux qui ne se soumettaient pas. *« J'ai écrit quelque chose à l'assemblée ; mais Diotrèphe, qui aime à être le premier parmi eux, ne nous reçoit pas ; c'est pourquoi, si je viens, je me souviendrai des œuvres qu'il fait en débitant de méchantes paroles contre nous ; et, non content de cela, lui-même il ne reçoit pas les frères et il empêche ceux qui veulent les recevoir, et les chasse de l'assemblée. »* (3 Jean 9-11). Comment la grâce de Dieu agit-elle dans une telle situation ?

Notons ce que fait, et ce que ne fait pas l'apôtre Jean. Il écrit deux lettres, la première à l'assemblée où se trouvait l'irrégularité (v. 9), et la seconde à l'ancien Gaius qui était affecté par ce problème (v. 1 et 11). Il n'écrit pas de lettres à toutes les assemblées, mais uniquement à ceux qui sont directement impliqués. Outre ces lettres, l'apôtre Jean désirait leur rendre visite et parler de ces choses face à face (v. 10).

Bien que la situation dans cette assemblée ait été si sérieuse que même l'apôtre Jean n'y aurait pas été reçu (v. 9), l'apôtre ne recommande pas d' « exclure cette assemblée ». Il ne dit pas non plus que les frères chassés par Diotrèphe ne pouvaient pas être reçus dans d'autres assemblées. Il encourage simplement le frère Gaius : *« N'imites pas le mal, mais le bien »* (v. 11) et soutient fermement le témoignage du frère Démétrius (v. 12) qui, très probablement, avait été diffamé par Diotrèphe. Dans l'épître aux Romains, nous lisons des exhortations similaires : *« Ayez en horreur le mal, tenez ferme au bien »* (Romains 12 : 9) et *« Ne sois pas surmonté par le mal, mais surmonte le mal par le bien. »* (Romains 12 : 21).

7. ASIE – Des assemblées avec de fausses doctrines

Après un désaccord et une séparation d'avec Barnabas (Actes 15 : 39), Paul, avec Silas et Timothée passent près de l'Asie, mais ils ont été « empêchés par le Saint Esprit d'annoncer la parole en Asie » (Actes 16 : 6). Lors d'un autre voyage, Paul est allé en Asie et s'est consacré à la prédication à Éphèse *« pendant deux ans, de sorte que tous ceux qui demeuraient en Asie entendirent la parole du Seigneur, tant Juifs que Grecs. »* (Actes 19 : 10). Certains de ceux qui critiquaient Paul disaient : *« Non*

seulement à Éphèse, mais presque par toute l'Asie, ce Paul, usant de persuasion, a détourné une grande foule. » (Actes 19 : 26). En Asie, des assemblées ont été établies à Éphèse et au moins dans six autres villes. La seconde épître à Timothée est la dernière que Paul a écrite avant de mourir. L'apôtre nous y informe d'un sujet de tristesse : « Tu sais ceci, que tous ceux qui sont en Asie ... se sont **détournés de moi**. » (2 Timothée 1 : 15). Malgré cette séparation entre Paul et ces églises, le Seigneur ne s'est écarté ni de Paul (2 Timothée 4 : 17), ni des églises. Quelques 30 ans plus tard, l'apôtre Jean écrit une lettre particulière à chacune des sept églises d'Asie (Apocalypse 2 et 3). Dans quel état étaient ces assemblées ?

Chacune des sept assemblées est comparée à une lampe, et Jésus-Christ marche au milieu d'elles, analysant l'état spirituel de chacune. En Apocalypse 2 et 3, nous voyons sept « radiographies » spirituelles de sept assemblées. Ce ne sont pas des observations vues par les apôtres ni des informations qu'ils auraient reçues. C'est une analyse faite par Christ lui-même, pour nous enseigner comment Christ, la tête de l'église, voit les différentes assemblées. Il voit la différence entre une assemblée caractérisée par son « travail » et sa « patience », et une autre à qui il dit : « Tu n'es ni froid, ni bouillant ». Il distingue entre les assemblées qui mettent à l'épreuve ceux qui se disent apôtres, qui ne peuvent pas supporter les méchants, et celles qui acceptent de mauvaises doctrines ou tolèrent l'immoralité. Comment la grâce de Dieu agit-elle dans des assemblées en désordre ?

Il est clair qu'en tant qu'assemblées, nous devons juger le mal qui s'y présente. Jésus-Christ, avec « ses yeux comme une flamme de feu » (Apocalypse 1 : 14 ; 2 : 18), examine tant nos motifs que nos actions et nos paroles. Notons qu'aucune assemblée n'est jugée pour le désordre d'une autre. Chaque assemblée reçoit louange ou réprimande du Seigneur pour ce qui se passe localement. Là où Christ voit une défaillance, il encourage à la repentance. Il avertit l'église d'Ephèse par ces paroles : « Repens-toi... autrement je viens à toi et j'ôterai ta lampe de son lieu. » (Apocalypse 2 : 5). Lorsqu'une assemblée persiste à suivre un mauvais chemin, Christ N'appelle PAS les autres assemblées à s'unir pour l'excommunier. Dans cette triste situation, Christ lui-même se charge « d'ôter la lampe de son lieu ». L'assemblée cesse d'être une lumière et un témoignage devant le monde. Je crois que cela sera évident et reconnu. L'idée de l'exclure « formellement », ou l'idée que quelques assemblées soient responsables devant Dieu pour la déclarer « en dehors » d'un quelconque cercle de communion, ne trouvent aucun fondement dans les Écritures.

Le jour de ruine

Certains parlent d'un « temps de ruine » pour décrire l'état actuel de l'église, un état de corruption qui a commencé à la fin des temps apostoliques. Je ne trouve pas dans ma concordance l'expression « temps de ruine » ou « jour de ruine », mais ce n'est pas le problème. Le problème surgit si l'on croit qu'en un « temps de ruine », nous sommes autorisés à rejeter les enseignements et les modèles que nous avons trouvés dans le Nouveau Testament.

La **Nouvelle Constitution Politique de Colombie** (1991) est constituée de 380 articles. Elle existe pour protéger les droits du citoyen et fournir une structure légale pour que la Colombie fonctionne comme une République. Dans les moments

difficiles, le gouvernement colombien peut déclarer le pays en « État d'Urgence ». À ce stade, le président, l'armée et la police acquièrent des pouvoirs exceptionnels, et divers droits et libertés du citoyen, contenus dans la Constitution, sont suspendus. Cet arrangement existe pour aider (temporairement) le gouvernement dans sa lutte contre le trafic de drogue et le terrorisme. De la même façon, je regrette que quelques auteurs déclarent que l'église du Seigneur est dans un « temps de ruine » pour pouvoir ignorer un certain nombre d'enseignements, modèles et exemples du fonctionnement de l'Eglise, qui sont clairement décrits dans le Nouveau Testament. Il est tout à fait certain que l'Eglise de Christ vit dans un temps de confusion. Beaucoup prennent le nom de « chrétien » sans l'être, et il existe de nombreuses congrégations, dénominations, sectes et groupements appelés « chrétiens ». Mais le fait que nous vivions en des temps difficiles ne justifie pas le rejet des modèles bibliques. Les instructions et les exemples fournis par la Parole ne sont pas des cas « idéaux » réservés seulement aux 10 ou 100 premières années de l'église. Les apôtres nous ont laissé des instructions, tant dans leur enseignement que dans leur manière d'agir (Actes 20 : 18-20 ; 2 Timothée 3 : 10). Christ a conçu son Eglise pour qu'elle fonctionne dans un monde déchu comme le nôtre, avec des chrétiens imparfaits comme vous et moi, et jusqu'au moment de son enlèvement. Malgré nos imperfections, Christ continue d'édifier son Eglise. Si nous désirons vivre des relations saines, dynamiques et bibliques entre assemblées, nous devons prendre soigneusement en compte ces modèles de comportement et ces exemples de la grâce de Dieu.